C'est dans cette boue que les pêcheurs ont construit çà et là, avec des pierres brutes entassées, des espèces de rochers artificiels, assez élevés pour être à l'abri des dépôts de vase ou de limon. Sur ces rochers, ils ont déposé des *huitres* prises à la mer, dans le golfe de Tarente, opération ainsi un ensemencement artificiel. Chaque rocher est environné d'une ceinture de pieux fichés dans le fond du bassin, et dépassant le niveau des eaux, de manière à être aisément retrouvés et retirés. Souvent les pieux sont unis l'un à l'autre par une corde, à laquelle est suspendu un fagot de menu bois, qui plonge dans l'eau à peu de distance du fond. Au milieu du lac, sur des îlots artificiels, sont construites deux huttes pour les gardiens, qui ont à surveiller l'élevage des *huitres*. Le lac est souvent nettoyé; on classe les sujets recueillis d'après leur grosseur, et on les porte aux places qui leur sont destinées. Les *huitres* propres à la consommation sont mises à part, entassées dans des paniers et expédiées à Naples. Le produit du lac s'élève annuellement à 24,000 fr.

Ayant eu connaissance de ces résultats, M. Coste, notre célèbre pisciculteur, conçut l'idée d'introduire en France l'élevage artificiel des *huitres*, et de doter ainsi son pays d'une nouvelle source de richesse nationale. En dépit des obstacles qu'il rencontra, il sut obtenir l'assentiment du gouvernement français, alla, en 1855, étudier les procédés des pêcheurs du lac Fusaro, et, à son retour, adressa au gouvernement un rapport à la suite duquel on résolut de faire un premier essai. Comme cet essai a décidé de l'avenir de l'ostréiculture, nous croyons nécessaire d'entrer dans quelques détails à ce sujet, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le récit donné par M. Fraiche, dans son excellent *Guide pratique de l'ostreiculture*, qui nous a déjà fourni de précieux renseignements. « La rade de Saint-Brieuc, dit-il, fut choisie pour cette première expérience, et, dans l'espace de deux mois, mars et avril 1858, eut lieu l'ensemencement général de la baie, à la grande d'*huitres* prises à la mer, à Cancale et à Tréguier. Deux avisos de l'Etat, l'*Ariel* et l'*Antilope*, furent employés aux manœuvres de cet ensemencement, et prirent dirent le coquillage sur dix bancs longitudinaux, répartis dans divers endroits du golfe, puis soigneusement balisés pour qu'ils pussent être aisément reconnus, explorés et surveillés. Les fonds furent pavés d'écailles d'*huitres*, de valves de cardiums et d'autres coquillages, dans le but d'offrir au naissain des supports et des abris; puis des fascines de branchages de 2 à 3 mètres de longueur, maintenues par des lests en pierre à peu de distance des fonds, complétèrent un appareil suffisant pour retenir et fixer toute la progéniture à venir. Six mois après, déjà l'expérience promettait un plein succès; des écailles et des fascines retirées des fonds ensemencés se présentèrent littéralement couvertes de jeunes *huitres*, en si grande abondance, que jamais Cancale et Granville, au plus beau temps de leur prospérité, n'avaient vu un spectacle pareil. Un seul fait suffira pour donner un aperçu de l'immense richesse créée ainsi en quelques mois : sur une seule fascine, on a compté jusqu'à 20,000 *huitres*. Or, l'*huitre* se vendant sur place 20 fr. le mille, c'était une somme de 400 fr. que cette seule fascine promettait pour l'avenir.

» L'expérience était décisive; il ne restait plus qu'à en propager les enseignements, et à lui soustraire des imitateurs, non-seulement sur les autres points des autres côtes de l'Océan, mais aussi sur le littoral de la Manche et de la Méditerranée. C'était une belle et immense tâche, à laquelle M. Coste n'a point failli. Son initiative eut bientôt de nombreux imitateurs. Dans la baie d'Arcachon, des possesseurs de claires et de parcs surent les transformer en bassins de multiplication, en véritables ruches d'où des milliers d'*huitres* sortirent sous les ans, assurant pour l'avenir à cette côte, alors presque aride, un revenu certain de 12 à 15 millions. »

Nous ne devons pas oublier, cependant, que le savant avait été devancé dans son œuvre par un simple maçon de l'île de Ré, qui, dès 1854, avait fait avec succès les premiers essais de l'élevage artificiel des *huitres*. Mais, cédons encore ici la parole à M. Fraiche : « L'insulaire Hyacinthe Boeuf, de Rivedoux, entreprit le premier, sur 1,800 mètres de terrain émergent, concédé par l'Etat, la multiplication et la culture des *huitres*. Bœuf était maçon; il commença par enclore sa propriété d'un mur de pierre ou *bauche*, puis il couvrit le sol de paille et de fascines, pour consolider la vase et recevoir les *huitres*, qu'il se proposait d'aller chercher en Bretagne; car la côte de l'Ile en était absolument dépourvue. Aussi, quel ne fut pas son étonnement quand il vit les pierres de son mur se couvrir spontanément de naissain arrivant du large, probablement des parcs de la côte de Nieulle, et de compter près de 2,000 jeunes *huitres* par mètre carré de surface. Défaisant alors pierre à pierre sa clôture, déposant les *huitres* sur le fond du parc et favorisant leur développement par quelques soins intelligents, il eut l'honneur de créer dans l'île l'industrie qui devait y amener la richesse et le travail. Son exemple fut bientôt suivi; de nombreux parcs se créèrent, et déjà, en 1860, on vendait pour 3,150 fr. d'*huitres*, et, en 1863, pour 53,000 fr., sans compter les milliers d'*huitres* déposées dans les claires de perfectionnement, et dont la valeur ne saurait s'estimer au-dessous de 30,000 fr. » Toutefois, c'est aux efforts et à la volonté persistante de M. Coste que la nouvelle industrie doit d'avoir acquis en peu d'années l'importance qu'elle a aujourd'hui.

Comme nous l'avons dit, la culture artificielle a pour but de protéger le frai déjà développé ou naissais contre les dangers et les accidents de la mer, afin que, sur des millions d'embryons qu'une seule *huitre* produit, il n'y en ait plus, comme autrefois, que quelques-uns seulement qui échappent à la destruction et arrivent à leur entier développement. La première condition nécessaire pour atteindre ce but était d'avoir des bassins d'eau de mer plus profonds que les parcs ordinaires. Où ils n'existaient pas naturellement, on les a établis, souvent à grands frais, au moyen de digues munies d'écluses, dans les endroits voisins de la mer les plus appropriés à ce but. Les meilleurs fonds sont ceux qui ont un sol de fin sable calcaire, formé de débris auxquels les mollusques puissent se fixer. Dans les places où manquent ces éléments indispensables, on les remplace par des appareils disposés de façon que les jeunes *huitres* errantes dans la mer puissent s'y fixer facilement en grand nombre et y être ensuite retenues, et qu'enfin on puisse les tirer facilement de l'eau et les transporter sur les fonds à ensemencer. Ces appareils collecteurs sont de différents genres; nous allons décrire, encore d'après M. Fraiche, quelques-uns des plus usités.

« Le plus simple consiste en fagots ou fascines de menus branchages de châtaignier, de chêne, d'orme, de sarments de vignes, de tous les bois, en un mot, qui ne puissent aucun principe toxique ou aromatique, qui puisse, en se dissolvant dans l'eau de mer, nuire au frai ou empêcher son développement. Afin que le naissain puisse se fixer plus facilement à l'appareil collecteur, on emploie les planches brutes, on y soulève des copeaux à l'aide d'un ciseau ou d'une gouge, on y fixe, au moyen d'une couche de goudron, des valves de bucardes, d'*huitres*, de moules, et on garnit la face inférieure des fascines de fagots analogues aux fascines, mais moins grands.

Lorsqu'on n'a pas à sa portée un gisement naturel, sur lequel on puisse recueillir la semence, on a recours au rucher collecteur. C'est une caisse rectangulaire de 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur, et dépourvue de fond. Elle est formée de planches placées à une distance de 0m,02 à 0m,03 l'une de l'autre, ou percées de trous pour que l'eau puisse sans peine circuler et se renouveler à l'intérieur, qui est lui-même divisé en compartiments superposés par des châssis mobiles. Ces châssis sont des cadres en bois de 0m,04 d'épaisseur, dont le vide central est garni d'une toile métallique, d'un filet de corde ou d'un treillage en laiton. On place le rucher dans un endroit de la mer ou l'eau est calme, sur un fond rocheux et propre; on dispose les *huitres* mères, au nombre de soixante environ, sur le sol circonscrit par la caisse, puis sur les châssis, recouverts préalablement d'une couche de coquilles. Le frai des *huitres* se trouve emprisonné dans le châssis et ses compartiments; il y reste donc et se dépose un peu partout, mais de préférence sur les coquilles de toute sorte dont les châssis sont garnis, et là il s'opère son développement à l'abri de tout danger. » Au bout de cinq ou six mois, les jeunes *huitres* ont un taille suffisante pour qu'on puisse les déplacer sans inconvénient. On démonte alors l'appareil pièce à pièce, et on recueille les *huitres* par la plus grande facilité.

Un autre genre de collecteurs qui tend à se substituer aux appareils en bois, a été inauguré en 1865 dans les parcs modèles établis à Arcachon par le gouvernement français; nous voulons parler du *toit* collecteur. On construit sur le fond même où gisent les *huitres* dont on veut recueillir le frai des ligues de piquets enfoncés dans le sol, qu'ils dépassent de 0m,15 à 0m,20. Sur ces piquets, en clouse des lattes ou traverses, et sur les chevalets formés par leur ensemble, on range des tuiles à plat, côte à côte, la concavité en dessus. On les charge çà et là de pierres assez lourdes pour que les mouvements des flots ne puissent les déplacer ou les soulever. On peut adopter d'autres arrangements pour les tuiles, les disposer par deux rangs superposés et croisés, formant un collecteur double, les engager en file obliquement entre des chevalets construits pour cet usage, de manière qu'elles fassent avec le sol un angle de 25g à 30g, etc. Grâce aux nombreux soins acquis par l'expérience, les apports à l'emploi des tuiles comme appareils collecteurs, notamment par le docteur Kemmerer, sa mise en pratique sur 118 ac Rô, elles sont devenues d'un usage presque général aujourd'hui, et dominent dans les nouveaux parcs que l'on établit.

— Commerce. Des chiffres empruntés à la statistique montreront mieux que ne pourraient le faire de longs raisonnements l'importance de cette curieuse industrie, qui, à l'aide d'un autre fil de fer, à 0m,20 ou 0m,30 au-dessus du fond. Trois semaines avant l'époque des pontes, elles sont déclassées sur le banc d'*huitres* dont on veut recueillir la semence. Chacune de ces fascines se couvre si abondamment de naissain, qu'elles qu'elle en renferme plusieurs milliers. » Elles doivent rester six mois en place avant d'être transportées ailleurs. Le grand inconvénient de ce collecteur, c'est qu'il ne peut servir qu'une fois. Il est avantageusement remplacé par un autre, qui n'a pas le même inconvénient, et qui, bien que plus compliqué, est facile à construire, à placer et à manœuvrer, car une seule personne peut y suffire; c'est le *plancher collecteur*. « Il consiste en plusieurs rangs de doubles pieux, accouplés deux à deux, séparés par un intervalle de 0m,12 à 0m,15, plantés à force dans le sol sur toute la superficie du gisement, de telle sorte que chaque couple est distant du précédent et du suivant d'environ 2 mètres, et occupe un des angles d'un carré, leur ensemble divisant en un vaste damier la surface à recouvrir. Chaque couple de pieux est relié de part en part de deux trous, le premier à 0m,50 et le second à 0m,75 ou 0m,80 du fond. Des clavettes en bois ou en fer passent par ces trous, faites à ainsi de chaque couple une sorte de chevalet à deux échelons. Enfin les rangées des pieux laissent entre elles, au besoin, un passage libre pour les manœuvres d'exploitation. Sur la clavette inférieure, d'un couple à l'autre, on place des traverses d'une seule pièce, assez résistantes; leur ensemble constitue une série de cadres carrés, contigus, sur lesquels on établit un plancher, au moyen de planches brutes posées à plat, portant par leurs extrémités sur les traverses inférieures et maintenues en place par des traverses supérieures pareilles, retenues par la deuxième clavette de chaque couple de pieux, et, au besoin, par des tasseaux ou coins. A l'aide de cet ensemble de traverses et de clavettes, rien n'est plus aisé que de monter rapidement et de démonter le plancher, soit pour retourner les planches qui le forment, soit pour les transporter ailleurs. Afin que le naissain puisse se fixer plus facilement à l'appareil collecteur, on emploie les planches brutes, on y soulève des copeaux à l'aide d'un ciseau ou d'une gouge, on y fixe, au moyen d'une couche de goudron, des valves de bucardes, d'*huitres*, de moules, et on garnit la face inférieure des fascines de fagots analogues aux fascines, mais moins grands.

Lorsqu'on n'a pas à sa portée un gisement naturel, sur lequel on puisse recueillir la semence, on a recours au rucher collecteur. C'est une caisse rectangulaire de 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur, et dépourvue de fond. Elle est formée de planches placées à une distance de 0m,02 à 0m,03 l'une de l'autre, ou percées de trous pour que l'eau puisse sans peine circuler et se renouveler à l'intérieur, qui est lui-même divisé en compartiments superposés par des châssis mobiles. Ces châssis sont des cadres en bois de 0m,04 d'épaisseur, dont le vide central est garni d'une toile métallique, d'un filet de corde ou d'un treillage en laiton. On place le rucher dans un endroit de la mer ou l'eau est calme, sur un fond rocheux et propre; on dispose les *huitres* mères, au nombre de soixante environ, sur le sol circonscrit par la caisse, puis sur les châssis, recouverts préalablement d'une couche de coquilles. Le frai des *huitres* se trouve emprisonné dans le châssis et ses compartiments; il y reste donc et se dépose un peu partout, mais de préférence sur les coquilles de toute sorte dont les châssis sont garnis, et là il s'opère son développement à l'abri de tout danger. » Au bout de cinq ou six mois, les jeunes *huitres* ont un taille suffisante pour qu'on puisse les déplacer sans inconvénient. On démonte alors l'appareil pièce à pièce, et on recueille les *huitres* par la plus grande facilité.

Un autre genre de collecteurs qui tend à se substituer aux appareils en bois, a été inauguré en 1865 dans les parcs modèles établis à Arcachon par le gouvernement français; nous voulons parler du *toit* collecteur. On construit sur le fond même où gisent les *huitres* dont on veut recueillir le frai des ligues de piquets enfoncés dans le sol, qu'ils dépassent de 0m,15 à 0m,20. Sur ces piquets, en clouse des lattes ou traverses, et sur les chevalets formés par leur ensemble, on range des tuiles à plat, côte à côte, la concavité en dessus. On les charge çà et là de pierres assez lourdes pour que les mouvements des flots ne puissent les déplacer ou les soulever. On peut adopter d'autres arrangements pour les tuiles, les disposer par deux rangs superposés et croisés, formant un collecteur double, les engager en file obliquement entre des chevalets construits pour cet usage, de manière qu'elles fassent avec le sol un angle de 25g à 30g, etc. Grâce aux nombreux soins acquis par l'expérience, les apports à l'emploi des tuiles comme appareils collecteurs, notamment par le docteur Kemmerer, sa mise en pratique sur 118 ac Rô, elles sont devenues d'un usage presque général aujourd'hui, et dominent dans les nouveaux parcs que l'on établit.

— Commerce. Des chiffres empruntés à la statistique montreront mieux que ne pourraient le faire de longs raisonnements l'importance de cette curieuse industrie, qui, à l'aide d'un autre fil de fer, à 0m,20 ou 0m,30 au-dessus du fond. Trois semaines avant l'époque des pontes, elles sont déclassées sur le banc d'*huitres* dont on veut recueillir la semence. Chacune de ces fascines se couvre si abondamment de naissain, qu'elles qu'elle en renferme plusieurs milliers. » Elles doivent rester six mois en place avant d'être transportées ailleurs. Le grand inconvénient de ce collecteur, c'est qu'il ne peut servir qu'une fois. Il est avantageusement remplacé par un autre, qui n'a pas le même inconvénient, et qui, bien que plus compliqué, est facile à construire, à placer et à manœuvrer, car une seule personne peut y suffire; c'est le *plancher collecteur*. « Il consiste en plusieurs rangs de doubles pieux, accouplés deux à deux, séparés par un intervalle de 0m,12 à 0m,15, plantés à force dans le sol sur toute la superficie du gisement, de telle sorte que chaque couple est distant du précédent et du suivant d'environ 2 mètres, et occupe un des angles d'un carré, leur ensemble divisant en un vaste damier la surface à recouvrir. Chaque couple de pieux est relié de part en part de deux trous, le premier à 0m,50 et le second à 0m,75 ou 0m,80 du fond. Des clavettes en bois ou en fer passent par ces trous, faites à ainsi de chaque couple une sorte de chevalet à deux échelons. Enfin les rangées des pieux laissent entre elles, au besoin, un passage libre pour les manœuvres d'exploitation. Sur la clavette inférieure, d'un couple à l'autre, on place des traverses d'une seule pièce, assez résistantes; leur ensemble constitue une série de cadres carrés, contigus, sur lesquels on établit un plancher, au moyen de planches brutes posées à plat, portant par leurs extrémités sur les traverses inférieures et maintenues en place par des traverses supérieures pareilles, retenues par la deuxième clavette de chaque couple de pieux, et, au besoin, par des tasseaux ou coins. A l'aide de cet ensemble de traverses et de clavettes, rien n'est plus aisé que de monter rapidement et de démonter le plancher, soit pour retourner les planches qui le forment, soit pour les transporter ailleurs. Afin que le naissain puisse se fixer plus facilement à l'appareil collecteur, on emploie les planches brutes, on y soulève des copeaux à l'aide d'un ciseau ou d'une gouge, on y fixe, au moyen d'une couche de goudron, des valves de bucardes, d'*huitres*, de moules, et on garnit la face inférieure des fascines de fagots analogues aux fascines, mais moins grands.

Lorsqu'on n'a pas à sa portée un gisement naturel, sur lequel on puisse recueillir la semence, on a recours au rucher collecteur. C'est une caisse rectangulaire de 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur, et dépourvue de fond. Elle est formée de planches placées à une distance de 0m,02 à 0m,03 l'une de l'autre, ou percées de trous pour que l'eau puisse sans peine circuler et se renouveler à l'intérieur, qui est lui-même divisé en compartiments superposés par des châssis mobiles. Ces châssis sont des cadres en bois de 0m,04 d'épaisseur, dont le vide central est garni d'une toile métallique, d'un filet de corde ou d'un treillage en laiton. On place le rucher dans un endroit de la mer ou l'eau est calme, sur un fond rocheux et propre;

artificiellement, en exportent cependant chaque année 8,000 hectolitres environ. Dans les États du Zollverein, il en a été importé, de 1836 à 1861, 143,190 quintaux, d'une valeur de 2,863,800 thalers (10,309,700 fr. environ). Il en a été ensuite réexporté sur cette quantité 4,418 quintaux, valant 88,360 thalers (318,096 fr.).

Mais c'est surtout dans l'Amérique du Nord que les *huitres* donnent lieu à un immense trafic. D'après le rapport de M. de Broca, capitaine du port du Havre, qui, en 1862, avait été envoyé par le gouvernement français aux États-Unis pour y étudier de près cette question, les centres principaux du commerce des *huitres* sont Richmond, où il s'en vend annuellement 1,050,000 boisseaux; Baltimore, 3,500,000; Philadelphie, 2,500,000; New-York, 6,950,000; Fairhaven, 2,000,000; Boston et Providence, 4,000,000, ce qui donne un total de 20 millions de boisseaux. Comme l'on compte, en moyenne, 200 *huitres* par boisseau, on arrive, pour la consommation totale, au chiffre incroyable de 4 milliards de ces mollusques. Pour New-York seul, la consommation quotidienne est de 19,000 boisseaux ou 3,800,000 *huitres*. La vente en gros, dans cette ville, a lieu en quatre points : à Catharine-Market, sur l'East-River, et à Fout-of-Spring-street, sur l'Hudson; chaque jour, à la saison de ces opérations, abordent onze *oyster-boats* (bateaux d'*huitres*), et vingt-deux à la seconde. La vente en détail se fait à Fulton-Market et à Washington-Market. C'est Fairhaven (ou Newhaven, dans le Connecticut) qui est le centre de la culture artificielle des *huitres*. De mars à juin, 1,500 pêcheurs y sont occupés à draguer sur les parcs, où l'on ne place pas moins de 250,000 boisseaux d'*huitres* mères. C'est la aussi que se fait le principal débouché des produits de la vinage d'*huitres*, c'est-à-dire des *huitres* extraites de leur coquille. La seule maison Levi Leroy, qui a des succursales à Boston, Detroit et Cleveland, y envoie par année 150,000 gallons, equipe vingt bâtiments particuliers pour la pêche des *huitres*, et emploie de cette industrie 1,200 personnes qui en ouvrir et à les mettre en boîtes. Outre cette maison, il y en a encore à Fairhaven trente autres, qui s'occupent également de cette pêche et du vinage des *huitres*, à Baltimore, ce commerce a, depuis un quart de siècle, pris un développement considérable. C'est, du reste, cette ville qui approvisionne les États-Unis de l'Ouest. Du milieu de septembre au milieu de mai, elle expédie, chaque année, 800,000 boisseaux d'*huitres* fraîches à Cincinnati, à Chicago et autres villes de cette région; et, dans le même intervalle, elle en consomme elle-même 150,000 boisseaux. De plus, elle en vinage, sous forme de conserves, 200,000 boisseaux en Californie, 150,000 à Saint-Louis, 310,000 à diverses autres villes, 50,000 aux ports de la côte orientale, et elle en fait un total de 1,660,000 boisseaux d'*huitres*. La ville occupe 500 bateaux pêcheurs et 3,000 employés uniquement adonnés au commerce des *huitres*. Les capitaux engagés dans cette industrie s'élèvent à 2 millions de dollars (10,600,000 fr.) et la valeur des marchandises à 3 millions (15,900,000 fr.). Les marchands d'*huitres* de Baltimore sont, en général, fort riches; beaucoup sont millionnaires, entre autres le célèbre Maiby, qui, véritable *self made man* (homme fait par lui-même), est parvenu, en partant du commerce de détail, à une fortune presque royale.

— **Allus. litt. Huître (L') et les Plaideurs,** Fable de La Fontaine, dans laquelle deux voyageurs disputent pour la possession d'une huître qu'ils ont trouvée en même temps :

Perrin Dandin arrive : ils le prennent pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'huitre, et la gruge.
Nos deux messieurs le regardant.
Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille.

Dans l'application, on compare souvent à Perrin Dandin la justice, et, en général, quiconque abuse de sa position pour profiter d'un conflit :

« M. Louis Blanc exalte les idées de Mgrelli et de Mably, qui voulaient que les charges fussent en proportion des forces, et les fruits en proportion des besoins, c'est-à-dire qui détruisaient la propriété et remettaient au gouvernement le rôle de distributeur des richesses sociales, sans indiquer comment on aurait la garantie que cette distribution serait équitable, et que le gouvernement ne jouerait pas le rôle du *juge* dans la fable de *l'Huître et les plaideurs*. »

A. Nettement.

« Sans la propriété, ajoute Say, un laboureur se battrait avec un autre pour cultiver un champ qu'n aurait pas de propriétaire, et le champ demeurerait en friche.....

» Ainsi, le rôle du propriétaire consiste à mettre les laboureurs d'accord en les dépouillant tous... O science merveilleuse des économistes! Le propriétaire, selon eux, est comme *Perrin Dandin*, qui, *appelé par deux voyageurs au disputé pour une huître, l'ouvre, la gruge et leur dit :*

» *La cour vous donne à tous deux une écaille.*

• Est-il possible de dire plus de mal de la propriété ? »

Proudhon.

HUIT-RESSORTS s. m. Voiture suspendue sur huit ressorts : *On trouve parfois chez ces pauvres employés plus d'éducation et de meilleures manières que chez des gens qui regardent la grammaire et le sens moral du haut de leurs* HUIT-RESSORTS. (X. Aubryet.)

HUÎTRIER, IÈRE adj. (ul-tri-é, i-è-re — rad. *huître*). Qui a rapport aux huîtres : *Industrie* HUÎTRIÈRE. *Ce n'est qu'à force de soins qu'on parvient à modérer le déclin de la production* HUÎTRIÈRE. (L. Figuier.)

— s. m. Ornith. Genre d'oiseaux échassiers : *Le mode de nidification des* HUÎTRIERS *n'annonce pas chez ces oiseaux une grande industrie.* (Z. Gerbe.) *L'*HUÎTRIER *se tient sur les falaises, les galets et les récifs.* (V. de Bomare.)

— **Encycl.** Ce groupe d'échassiers, dont les zoologistes modernes ont formé une famille sous le nom d'*hématopodines*, ne renferme qu'un seul genre, caractérisé par un bec droit, assez long, aussi haut que large à la base, étroit et comprimé sur les côtés dont tout le reste de son étendue, jusqu'à la pointe qui se termine en forme de coin; par des ailes allongées, atteignant presque l'extrémité de la queue; par des tarses élevés, dénudés seulement au-dessus de l'articulation; par des doigts forts, épais, bordés de callosités; par une membrane qui unit le doigt extérieur au doigt médian; enfin, par l'absence complète de pouce. Ce genre se compose d'une douzaine d'espèces répandues sur tout le globe, et dont on voit par ces alliances, se montra habile et accrut ses possessions; il ranima dans ses États l'industrie et le commerce, encouragea la culture et la mise en œuvre du coton, creusa de nouveaux canaux. Après plusieurs guerres heureuses, il régnait tranquillement lorsque son beau-frère, Maxilaton, prince de Coyocan, qui avait vu de mauvais œil le mariage de sa sœur avec le prince de Mexico, et qui craignait que l'Anahuac ne devînt l'apanage de son neveu Acolnahuacatl, fit assassiner ce jeune prince. Peu après, la guerre éclata entre les deux beaux-frères, Maxilaton perdit la vie en combattant. Huitzilihuitl mourut au bout d'un règne de vingt ans, laissant un fils, le célèbre Montezuma Ier, qui l'avait pour ses deux oncles, Chimalpopoca et Itzcoatl.

HUITZILOPOCHTLI (en langue nahuatl, *Celui qui est sorti de la gauche, le Bâtard*), divinité mexicaine, mythe des Nahuas mêlés, personnification du dieu de la guerre. Sa mère, Cohuaticuixe (jupon de serpent), étant occupée un jour à balayer un temple, vit tout à coup une pelote ornée de plumes qui volait en l'air. Elle la reçoit, la cache dans son sein et devient grosse. Ses frères, les Centzon-Vitznahua, veulent la tuer. Mais, des entrailles où il est retenu, Huitzilopochtli la rassure. Bientôt il naît tout armé, s'avance contre les Centzon-Vitznahua, les tue ou les disperse. C'est la lutte des métis contre les descendants légitimes des Nahuas, ou les Xibalbadzes.

La statue ordinaire de ce dieu était de bois et d'une taille colossale; elle le représentait assis sur un siège peint en bleu, aux quatre angles duquel sortait un serpent monstrueux. Son front était peint de même en bleu, et la face était couverte d'un masque d'or, au-dessus duquel un second était attaché à la nuque. Sur sa tête, il portait un casque de bois, orné d'un bec d'oiseau, orné de plumes; au cou, un collier composé de dix cœurs humains en or; à la main droite, une sorte de sceptre tors bleu, et à la gauche, un bouclier orné de cinq bouquets de plumes, figurant une croix. De la partie supérieure du bouclier s'élevait une banderole en or, avec quatre flèches, que la légende mexicaine dit sait lui avoir été envoyées du ciel.

HULAN s. m. V. uhlan.

HULIN ou **HULLIN** (Pierre-Augustin), général, comte de l'Empire, fils d'un marchand fripier, né à Paris en 1758, mort en 1841. Il était sergent aux gardes-françaises à l'époque de la Révolution. Il fit preuve d'un grand courage à la prise de la Bastille, entra un des premiers dans la forteresse, conduisit de Launay à l'Hôtel de ville, mais ne put le soustraire à la vengeance du peuple. Adjoint, comme la plupart des vainqueurs de la Bastille, dans la garde soldée de Paris, il y devint capitaine, fit toutes les campagnes d'Italie, acquit le grade d'adjudant général, prit part au coup d'État du 18 brumaire, concourut à l'héroïque défense de Gênes, sous Masséna (1802), reçut, en 1804, le grade de général de brigade et le commandement des grenadiers à pied de la garde consulaire, présida le commission militaire chargée du jugement du duc d'Enghien, combattit en Prusse en 1806, et fut nommé, l'année suivante, général de division. Il commandait la place de Paris lors de la tentative de Malet (1812). S'étant montré moins facile que les autres fonctionnaires déjà mis en arrestation, le hardi conspirateur lui fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet tiré à bout portant. En 1814, Hulin conduisit Marie-Louise à Blois, fit sa soumission à Louis XVIII, reprit le commandement de la capitale au retour de Napoléon (1815), dut quitter la France en 1816, mais rentra dans l'ordonnance du 1er décembre 1819, qui lui permettait d'y rentrer. Quelque temps après, il perdit la vue. En 1823, un incident faillit compromettre de nouveau sa sécurité. Savary venait de publier un écrit dans lequel, pour se disculper lui-même, il rejetait sur Talleyrand et sur la commission militaire de 1804 tout l'odieux de la catastrophe du duc d'Enghien. Hulin, se trouvant gravement accusé, réunit les membres survivants de cette commission, et un projet de réponse fut arrêté, d'où il résultait que le président, après la sentence, en avait référé au chef de l'État pour l'exécution, et que, sans attendre l'effet de ces démarches, Savary avait précipité la consommation du sacrifice. Ce mémoire fut rédigé par M. Dupin aîné, présent à la réunion, et parut sous ce titre : *Explications offertes aux hommes impartiaux par le comte Hulin, au sujet de la commission militaire instituée en l'an XII pour juger le duc d'Enghien* (1823, 15 pages in-8°). Quelques jours après, Savary recevait l'ordre de quitter Paris.

HULL ou **KINGSTON-UPON-HULL**, ville maritime d'Angleterre, comté et à 54 kilom. S.-E. d'York (East-Riding), à l'embouchure de l'Hull dans l'estuaire de l'Humber, qui forme en cet endroit un bras de la mer du Nord, large de près de 3 kilom.; 97,661 hab. Place forte. Ecole latine fondée en 1486; école de navigation; jardin botanique; institut de mécanique; bibliothèque. Fonderie de fer, raffineries de sucre, fabrique de savon, chantiers de construction, moulins à farine et à huile, préparation de produits chimiques. Hull est l'un des principaux ports de l'Angleterre. Le mouvement de la navigation est évalué à plus de 100,000 tonnes par an, et plus de 10,000 navires y font escale. Les importations consistent en céréales, bois, vins, tabacs, etc. Les exportations consistent en produits manufacturés, houille, etc. Le commerce avec la France est considérable.

HUITRIER v. a. ou tr. (ul-tri-é — de *huître*, et du lat. *facere*, faire). Pop. Abêtir, abrutir.

HUITZILIHUITL, deuxième roi des Mexicains, ne vers 1384, mort en 1409. Il succéda, en 1389, à Tézcla. Bon guerrier, Acamapitzin, fondateur de la monarchie. Il épousa alors la fille de Tezozomoxi, roi des Tépanèques, puis celle du prince de Xochimilco. Quoique admiré son pouvoir par ces alliances, se montra habile et accrut ses possessions; il ranima dans ses États l'industrie et le commerce, encouragea la culture et la mise en œuvre du coton, creusa de nouveaux canaux. Après plusieurs guerres heureuses, il régnait tranquillement lorsque son beau-frère, Maxilaton, prince de Coyocan, qui avait vu de mauvais œil le mariage de sa sœur avec le prince de Mexico, et qui craignait que l'Anahuac ne devînt l'apanage de son neveu Acolnahuacatl, fit assassiner ce jeune prince. Peu après, la guerre éclata entre les deux beaux-frères, Maxilaton perdit la vie en combattant. Huitzilihuitl mourut au bout d'un règne de vingt ans, laissant un fils, le célèbre Montezuma Ier, qui l'avait pour ses deux oncles, Chimalpopoca et Itzcoatl.

HUITZILOPOCHTLI (en langue nahuatl, *Celui qui est sorti de la gauche, le Bâtard*), divinité mexicaine, mythe des Nahuas mêlés, personnification du dieu de la guerre. Sa mère, Cohuaticuixe (jupon de serpent), étant occupée un jour à balayer un temple, vit tout à coup une pelote ornée de plumes qui volait en l'air. Elle la reçoit, la cache dans son sein et devient grosse. Ses frères, les Centzon-Vitznahua, veulent la tuer. Mais, des entrailles où il est retenu, Huitzilopochtli la rassure. Bientôt il naît tout armé, s'avance contre les Centzon-Vitznahua, les tue ou les disperse. C'est la lutte des métis contre les descendants légitimes des Nahuas, ou les Xibalbadzes.

La statue ordinaire de ce dieu était de bois et d'une taille colossale; elle le représentait assis sur un siège peint en bleu, aux quatre angles duquel sortait un serpent monstrueux. Son front était peint de même en bleu, et la face était couverte d'un masque d'or, au-dessus duquel un second était attaché à la nuque. Sur sa tête, il portait un casque de bois, orné d'un bec d'oiseau, orné de plumes; au cou, un collier composé de dix cœurs humains en or; à la main droite, une sorte de sceptre tors bleu, et à la gauche, un bouclier orné de cinq bouquets de plumes, figurant une croix. De la partie supérieure du bouclier s'élevait une banderole en or, avec quatre flèches, que la légende mexicaine dit sait lui avoir été envoyées du ciel.

HULAN s. m. V. uhlan.

HULIN ou **HULLIN** (Pierre-Augustin), général, comte de l'Empire, fils d'un marchand fripier, né à Paris en 1758, mort en 1841. Il était sergent aux gardes-françaises à l'époque de la Révolution. Il fit preuve d'un grand courage à la prise de la Bastille, entra un des premiers dans la forteresse, conduisit de Launay à l'Hôtel de ville, mais ne put le soustraire à la vengeance du peuple. Adjoint, comme la plupart des vainqueurs de la Bastille, dans la garde soldée de Paris, il y devint capitaine, fit toutes les campagnes d'Italie, acquit le grade d'adjudant général, prit part au coup d'État du 18 brumaire, concourut à l'héroïque défense de Gênes, sous Masséna (1802), reçut, en 1804, le grade de général de brigade et le commandement des grenadiers à pied de la garde consulaire, présida le commission militaire chargée du jugement du duc d'Enghien, combattit en Prusse en 1806, et fut nommé, l'année suivante, général de division. Il commandait la place de Paris lors de la tentative de Malet (1812). S'étant montré moins facile que les autres fonctionnaires déjà mis en arrestation, le hardi conspirateur lui fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet tiré à bout portant. En 1814, Hulin conduisit Marie-Louise à Blois, fit sa soumission à Louis XVIII, reprit le commandement de la capitale au retour de Napoléon (1815), dut quitter la France en

les navires et les vaisseaux dans les rades, les ports et les rivières ou pour les en faire sortir contre le vent et la marée (Londres, 1737). Ajoutons qu'en 1695, c'est-à-dire quarante-deux ans auparavant, Papin avait proposé de faire marcher les navires à l'aide de la machine à vapeur, et présenté, en outre, un moyen pour transformer le mouvement rectiligne du piston en un mouvement de rotation continu.

HULLA s. m. (ul-la; à asp.). Comm. Etoffe de prix, de nature inconnue, dont on se servait, pendant le moyen âge, pour faire des vêtements de luxe ou de cérémonie, et que l'on tirait, soit de l'Orient, soit de l'Espagne musulmane.

HULLAH s. m. (ul-là; à asp.). Celui qui, en Turquie, devient pour un jour l'époux d'une femme répudiée, afin de permettre à son premier mari de la reprendre légalement : *L'histoire du* HULLAH, *qu'on appelle en Égypte* mouthilla, *et qui joue le rôle d'épouseur intermédiaire, se renouvelle quelquefois pour les gens riches seulement.* (Gér. de Nerval.)

HULLAH (John-Pike), musicien anglais, créateur d'une méthode de chant qui porte son nom, né à Londres en 1812. Il entra, en 1833, à l'Académie de musique, où il étudia le chant et prit des leçons du célèbre Crivelli. En 1835, il fit représenter avec succès, au théâtre Saint-James, un petit opéra, les *Coquetles de village*, dont le libretto était de Dickens, et qui contenait des mélodies très-originales. Deux autres opéras-comiques : le *Barbier de Bassora* (1837), et l'*Enfant-poète* (1838), qu'il donna au théâtre de Covent-Garden, ayant échoué, M. Hullah renonça à écrire pour le théâtre. En 1841, M. Hullah ouvrit une école de chant pour les professeurs, où il adopta une nouvelle méthode, qui fut bientôt universellement acceptée en Angleterre. En 1844, M. Hullah fut nommé professeur de musique vocale au Collége royal de Londres, où il enseigne la manière spéciale aux étudiants en théologie. En 1858, il a succédé à Horsley comme organiste de Charter-House. Enfin, il a publié un ouvrage qui a obtenu un grand succès; c'est le résumé de ses excellentes conférences sur l'*Histoire de la musique moderne*.

HULLIN, général français. V. Hulin.

HULLIN DE BOISCHEVALIER (Louis-Joseph), historien français, né en 1742, mort à Paris en 1823. Après avoir occupé divers emplois dans des administrations financières, il devint conseiller référendaire à la cour des comptes (1807). On lui doit : *Répertoire ou Almanach historique de la République française*, depuis l'ouverture de la première Assemblée des notables, le 22 février 1787, jusqu'au 1er vendémiaire an V (1796) (Paris, 1797-1803, 5 parties in-12); *Histoire historique de l'Empire français* (Paris,

livres du Digeste ou des Pandectes de Justinien (Metz, 1803-1805, 7 vol. in-4o ou 35 vol. in-12).

HULOT (Etienne, baron), né à Mazerny (Ardennes) en 1774, mort en 1850. Volontaire en 1793, il fut promu sous-lieutenant à la bataille d'Alkirchen. Officier d'ordonnance de Soult, il fut fait prisonnier à Monte-Creto en arrachant des mains de l'ennemi ce dernier, qui venait d'être blessé. A la tête des tirailleurs du Pô, à Austerlitz, il fut lui-même grièvement blessé. Il eut la cuisse fracassée à Eylau. Colonel en Espagne et premier aide de camp de Soult, il devint général de brigade en 1812. En 1813, l'armée lui dut son salut à Interbock, puis à Hanau, où il sauva les bagages et l'artillerie en arrachant la victoire au prince de Wrede. Il se défendit à Ligny contre des forces quadruples, fut mis en non-activité au commencement de la seconde Restauration. Inspecteur d'infanterie en 1819, général de division en 1831, il commanda à Lyon et à Metz. Il présida, en 1840, à l'organisation des premiers tirailleurs de Vincennes.

HULOT (Jacques-Louis, baron), maréchal de camp d'artillerie, né à Charleville en 1773, mort en 1843. Il est connu particulièrement pour sa belle conduite dans les murs de Lille, assiégée en 1815 ; les habitants lui offrirent comme gage de leur reconnaissance une épée d'honneur qui lui fut remise par le duc de Berry. Le titre de baron lui a été accordé en 1817. — HULOT DE COLLART (Jean-Gaspard), colonel d'artillerie, frère puîné du précédent, né en 1780, mort en 1854. Sorti de l'École polytechnique en 1800, il fit toutes les campagnes de l'Empire et de la Restauration et s'y distingua par sa bravoure et ses talents. Il était directeur d'artillerie à la Martinique quand il quitta le service en 1831.

HULOTTE s. f. (u-lo-te ; à asp. — V. HURLER). Oranith. Espèce de chouette, qui habite l'Europe : *La* HULOTTE *est la plus grande espèce de chouette.* (V. de Bomare).

— **Encycl.** Ce genre est caractérisé par un bec court, large à la base, presque entièrement caché dans les plumes frontales, incliné uniformément dans toute son étendue, crochu et aigu à la pointe ; par des tarses robustes, assez courts, recouverts en entier de plumes ; par des doigts, tantôt complétement emplumés, tantôt seulement à moitié, le reste étant recouvert d'écailles ; par des ongles vigoureux, crochus et acérés ; enfin, par une tête grosse, à disque facial large et arrondi. Le genre *hulotte* ne comprend que six espèces habitant les régions les plus froides du globe. Leurs mœurs sont peu connues. Une seule habite l'Europe, c'est la *hulotte* cendrée ou *hulotte* lapone, la plus grande de toutes les chouettes connues. Elle habite, dit-on, les climats les plus septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. On cite aussi la *hulotte* ou chouette nébuleuse, comme se rencontrant quelquefois dans le nord de l'Europe, mais on prétend généralement aujourd'hui qu'elle appartient exclusivement à l'Amérique septentrionale.

La *hulotte* ou chouette cendrée a la face large, toute couverte de longues plumes grises, rayées de brun, et encadrée d'un large cercle de plumes noirâtres. Le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un gris pur marqué de taches et de bandes en zigzag d'un brun terne. Les parties inférieures sont irrégulièrement marquées de mèches brunes sur un fond blanchâtre. Les cuisses, l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue, les plumes des tarses et des doigts, sont rayés transversalement de zigzags blancs et bruns. Les pieds sont emplumés jusqu'aux ongles.

La *hulotte* ou chouette nébuleuse est d'un brun roussâtre en dessus, avec des raies blanchâtres et des taches de cette dernière couleur placées les unes à la suite des autres sur les côtés du manteau. La face est cendrée, avec des raies circulaires d'un brun plus ou moins foncé. Le devant du cou et la poitrine sont rayés transversalement de brun. L'abdomen, les flancs et les sous-caudales sont mouchetés longitudinalement de cette même couleur sur un fond blanc roussâtre. La femelle paraît être un peu plus forte que le mâle ; elle se distingue, en outre, par des teintes plus tranchées.

On geure, suffisamment caractérisé, mais encore si peu connu, est de formation toute récente. Il ne renferme point la *hulotte* des nos chasseurs et de nos paysans, qui tire son nom de son cri : *hou, ou ou ou ou...* Ce cri, qui ressemble assez bien au hurlement du loup, est réellement effrayant dans le silence de la nuit. Cette *hulotte* n'est autre que le chat-huant, d'après les naturalistes contemporains, bien que Buffon et, avec lui, beaucoup d'auteurs en aient fait une espèce distincte. Pour nous, ce point ne nous semble pas encore bien éclairci. Degland cite à l'appui de son opinion ce fait que le professeur Schinz a pris les deux prétendues espèces dans le même nid. Mais on peut lui répondre que cela ne prouve pas grand'chose : divers oiseaux confient à d'autres le soin d'élever leurs petits, sans être pour cela de la même espèce. Il est certain, en outre, que le cri de la *hulotte* de Buffon diffère sensiblement de celui du chat-huant qui peut se traduire par : *hohó hohó hahó hahóho.* Ce cri est remarquablement faible et triste V. CHAT-HUANT.

HULSE s. f. (ul-se ; à asp.). Métall. Grosse bague de fonte, dans laquelle est passée l'extrémité du manche d'un marteau à soulèvement ou à bascule. § Syn. de HURASSE.

HÜLSSE (Jules-Ambroise), mathématicien allemand, né à Leipzig en 1812. Elève de l'Académie de Freiberg, il passa son doctorat en philosophie en 1834, devint ensuite professeur à l'école de commerce de Dresde, professeur et directeur de l'École des arts et métiers de Chemnitz (1840), où il fit des cours sur l'économie agricole, et fut nommé, en 1850, directeur de l'École polytechnique de Dresde, où il a enseigné depuis lors la technologie, la mécanique et l'économie politique. M. Hülsse a été envoyé par le gouvernement saxon, en 1844 et en 1845, aux Expositions industrielles de Paris et de Berlin, a siégé, en 1849 et 1850, dans l'assemblée des états saxons, a fait partie, en 1851, de la commission des douanes réunie à Londres, lors de l'Exposition universelle. En 1858, il est devenu président de la commission des forêts ; en 1863, conseiller auprès du ministre de l'intérieur, et il a été, en 1861 et 1865, un des membres les plus actifs de la commission de la Confédération germanique pour l'introduction de l'unité des poids et des monnaies. Ses principaux ouvrages sont : *Encyclopédie universelle des machines* (Leipzig, 1839-1844, 2 vol.) ; *Recueil de tables mathématiques* (Leipzig, 1846) ; *Manuel de la fabrication du coton* (Stuttgard, 1863, 2e édit.) ; *Fabrication du fil de laine* (Stuttgard, 1861), etc. M. Hülsse rédige, depuis 1835, un journal périodique intitulé : *Feuille centrale polytechnique.* Citons encore de lui : *l'École polytechnique de Dresde pendant les premiers vingt-cinq ans de son existence* (Dresde, 1853).

HULST, ville du royaume de Hollande, prov. de Zélande, arrond. et à 26 kilom. S.-E. de Goës, sur un bras de l'Escaut ; 2,000 hab. Tanneries, raffinerie de sel. Cette petite ville, autrefois fortifiée, eut beaucoup à souffrir de la guerre à la fin du XVIe siècle. Patrie de Corneille Janssenius.

HULST (Félix-Alexandre VAN), jurisconsulte et écrivain belge, né à Fleurus (Hainaut) en 1799. Il a été pendant longtemps avocat près la cour supérieure de justice de Liége, a fait, de 1824 à 1830, une vive opposition au gouvernement hollandais et est devenu, en 1845, professeur de littérature française à l'université de Liége. M. Hulst est l'auteur de nombreux mémoires judiciaires ; il a pris une part active à la rédaction de la *Revue belge*, a été un des fondateurs du *Mathieu Lœnsberg*, feuille qui prit ensuite le nom de la *Politique*, et a fondé, en 1843, la *Revue de Liége.* On a de lui les ouvrages suivants : *Vie de quelques Belges : Philippe de Comines, Cartier, Fauste, Ramonet, Lambrechts, Jeordon, etc.* (Liége, 1841) ; *Mélanges littéraires, économie politique, instruction publique, etc.* (Liége, 1843, in-8o) ; *Hubert Goltzius, C. Plantin, Ad. Ortélius* (Liége, 1840) ; *le Rhin, de Cologne à Mayence* (1848, in-8o).

HULTERSTAD, bourg et paroisse de Suède, sur la côte S.-E. de l'île d'Oland, préfecture et à 27 kilom. S.-E. de Calmar ; 1,200 hab. Ruines de l'ancien château fort de Tribuna. Le 1er juillet 1676, devant Hulterstad, une grande bataille navale fut livrée entre la flotte suédoise et les flottes danoise et hollandaise, ces deux dernières commandées par l'amiral Tromp.

HULTHEM (Charles - Joseph - Emmanuel VAN), bibliophile belge, né à Gand en 1778, mort dans la même ville en 1832. Nommé membre de la *collace* ou conseil de ville de Gand, en 1789, il se soustrait, pendant les sens de la Révolution, fut élu, en 1797, député de l'Escaut au conseil des Cinq-Cents, siégea au Tribunat de 1802 à 1807, devint ensuite lecteur de l'Académie de Bruxelles, puis fut successivement, après la création du royaume des Pays-Bas, greffier de la seconde Chambre des états généraux, secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles et curateur des universités de Louvain et de Gand. Hulthem employa la plus grande partie de sa fortune à réunir une nombreuse et importante collection de livres rares et de manuscrits. Le catalogue de cette bibliothèque, achetée 279,400 francs par le gouvernement belge, a été rédigé par A. Voisin, bibliothécaire de Gand. Hulthem était très-érudit ; il connaissait beaucoup de faits ignorés, de circonstances minutieuses, de singularités. Il avait une sorte d'aversion pour écrire ; aussi n'a-t-il laissé aucun ouvrage de longue haleine. On n'a de lui que des articles insérés dans des journaux, quelques discours, notamment *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas* (1817) et environ 1,800 notes, écrites sur les feuilles de garde de ses livres, et qui attestent son érudition.

HULTHÉMIE s. f. (ul-té-mi — de *Van Hulthem*, sav. belge). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, tribu des rosées, formé aux dépens des rosiers, et comprenant plusieurs espèces qui croissent dans l'Asie centrale.

HULTMAN (Charles-Gérard), administrateur néerlandais, né vers le milieu du XVIIIe siècle, mort dans la seconde moitié du XIXe siècle. Lorsque la révolution de 1787 éclata, dans les Provinces-Unies, Hultman, qui était substitut-greffier de la cour de justice à Arnheim, se prononça contre le stathouder, fut un des membres les plus actifs du parti patriote, perdit sa place lors du retour du prince d'Orange, ramené par les Prussiens, et la recouvra lorsque les armées de la République française eurent pénétré en Hollande. En 1803, il devint greffier et secrétaire général du Directoire de la République, fut nommé, après l'érection de la Hollande en royaume, directeur général des arts et sciences, préfet de La Haye, passa au même titre à Avignon, après la réunion de la Hollande à l'Empire, et prit possession, en 1813, de la préfecture des Bouches-de-l'Yssel. Lorsque le prince d'Orange eut repris possession de la Hollande et proclamé l'oubli du passé, il appela Hultman à faire partie de son conseil d'État et le nomma gouverneur d'une province.

HULTSCHIN, ville de Prusse, prov. de Silésie, régence et à 83 kilom. N.-O. d'Oppeln ; 7,734 hab. Elle est célèbre de marailles et de fossés. Aux environs, mines de houilles.

HULULER v. n. ou intr. (u-lu-lé ; à asp. — lat. *ululare*, hurler. V. HULOTTE). Crier à la manière des oiseaux de nuit : *Quand la lune laisse tomber sa lumière à travers ces colonnes, et que les hiboux* HULULENT *sur les corniches...* (Ch. Nod.)

HUM interj. (eumm ; à asp.). Marque un pressentiment pénible, un soupçon, un doute, une crainte : HUM ! *j'ai bien peur que non.*

Hum! je soupçonne ici quelque anguille sous roche.
VOLTAIRE.

§ Marque la réticence : HUM ! *qui sait?* HUM ! *si je voulais, je vous répondrais bien là-dessus.* (Mariv.)

HUMAIN, AINE adj. (u-main, è-ne — lat. *humanus* ; de *homo*, homme). Qui appartient, qui a rapport à l'homme : *Genre* HUMAIN. *Espèce* HUMAINE. *Corps* HUMAIN. *Esprit* HUMAIN. *Entendement humain. Raison humaine. Figure humaine. Vie* HUMAINE. *Misères* HUMAINES. *Difformités* HUMAINES. *Faiblesse* HUMAINE. *Vanité humaine. Foiblesse humaine. Cœur humain. Forces humaines. Secours* HUMAIN. *L'esprit* HUMAIN, *dans ses plus ardentes fantaisies, ne s'égare jamais sans raison.* (Aug. Thierry.) *La nature humaine est pleine de contradictions d'inconséquences, et je ne crois point du tout, mais du tout, à ceux qui prétendent s'être toujours trouvés d'accord avec le moi de leur famille.* (G. Sand.) *Les grands hommes appartiennent à tous les pays ; Shakspeare n'est pas plus* HUMAIN *que Corneille n'est Français : ils sont* HUMAINS. (Th. Gaut.)

Je veux qu'on me distingue, et pour le trancher net,
L'ami du genre *humain* n'est pas du tout mon fait.
MOLIÈRE.

— Sensible à la pitié ; doux et bienfaisant : *Homme* HUMAIN. *Prince* HUMAIN. *Cœur très-*HUMAIN. *Sentiments* HUMAINS. *On ne peut être juste si l'on n'est* HUMAIN. (Vauven.) *Le meilleur gouvernement est le plus juste, le plus* HUMAIN. (Lacuna.)

— Fam. *Femme humaine*, Femme beaucoup trop complaisante, trop facile à accorder ses faveurs :

Ces lieux si décriés, que ces *femmes humaines*
Tiennent pour soulager les amoureuses peines,
Ces temples de Vénus, où l'on voit si souvent
Le commissaire en robe, appuyé d'un serpent...
BOILEAU.

— *Lettres humaines*, Belles-lettres, humanités : *Les* LETTRES HUMAINES *sont devenues très-inhumaines.* (Volt.)

— Théol. *Foi humaine*, Croyance que les fidèles donnent à certains faits décidés par l'Eglise, mais non fondés sur la révélation divine. § *Actes humains*, Actions faites par l'homme avec connaissance et liberté.

— Mus. *Voix humaine*, Jeu de l'orgue imitant les voix d'hommes.

— s. m. Homme ; s'emploie surtout au pluriel :

La faiblesse aux *humains* n'est que trop naturelle.
RACINE.

. . . . . Chez les *humains*, par un abus fatal,
Le bien le plus parfait est la source du mal.
VOLTAIRE.

Est-il juste, grand Dieu! qu'ici-bas d'un seul homme
Des millions d'*humains* soient les bêtes de somme !
Que tant d'êtres de chair soient des hochets sanglants !
A. BARBIER.

HUMAINEMENT adv. (u-mè-ne-man — rad. *humain*). En homme ; au point de vue de l'homme, de l'humanité, des choses humaines : HUMAINEMENT *parlant. Je fais tout ce qui est* HUMAINEMENT *possible.*

— Avec bonté, avec humanité : *Recevoir, traiter quelqu'un* HUMAINEMENT.

HUMANISÉ, ÉE (u-ma-ni-sé) part. passé du v. Humaniser. Rendu plus humain : *Barbare* HUMANISÉ.

— Rendu plus traitable : *Femme* HUMANISÉE. *Vertu* HUMANISÉE.

HUMANISER v. a. ou tr. (u-ma-ni-sé — rad. *humain*). Rendre humain, plus humain : HUMANISER *un peuple.* HUMANISER *les mœurs.*

— Rendre plus traitable, apprivoiser : *Il se montre fort contraire à nos intérêts, mais on trouvera moyen de l'*HUMANISER. (Acad.) *Il ne pouvait vivre avec personne ; la société et l'expérience l'ont* HUMANISÉ. (Acad.)

S'humaniser v. pr. Devenir plus humain, plus doux : *Des peuples qui commencent à* S'HUMANISER. § Devenir plus traitable : *La vertu de cette femme s'*EST *quelque peu* HUMANISÉE.

Quand on a peur, tout orgueil s'humanise.
VOLTAIRE.

HUMANISME s. m. (u-ma-ni-sme — rad. *humain*). Philos. Culte, déification de l'humanité : *L'*HUMANISME *est une religion aussi détestable que tous les théismes d'antique origine.* (Proudh.)

HUMANISTE s. m. (u-ma-ni-ste — rad. *humain*). Partisan des langues anciennes ; homme versé dans la connaissance de ces langues : *Un savant* HUMANISTE. *Il semble qu'en tout temps la médecine ait eu le privilége d'ameuter contre elle les* HUMANISTES *et une certaine classe d'esprits hautains.* (Renan.)

— Celui qui étudie les humanités dans un collége : *Exercices destinés aux* HUMANISTES.

— Philos. Partisan de l'humanisme.

— Adjectiv. Qui appartient aux humanistes ou aux humanités : *Doctrines* HUMANISTES. *Études* HUMANISTES.

— **Encycl.** On applique plus spécialement le nom d'*humaniste* aux philologues (latinistes, hellénistes et hébraïsants) de la période qui commence avec Pétrarque, finit avec Casaubon, et comprend le IXe, le XVe, le XVIe siècle, et les premières années du XVIIe. C'est la résurrection des lettres qui caractérise comme la Renaissance est celle de l'art ancien.

Le moyen âge avait enseveli sous les décombres de l'empire romain toutes les conquêtes de la science et de la raison humaine. Il n'y avait pas de littérature nationale. Les lettrés, si lettrés il y avait, écrivaient en latin, et fort mauvais latin, en latin d'église, c'est tout dire.

Il ne fallut rien moins que l'influence d'un grand poète, d'un grand génie, pour triompher du mépris où étaient tombées les lettres. Pétrarque (1303-1374) fut le premier, le premier l'idée de rechercher les manuscrits et les objets d'art ; et dès lors, favorisées par les Médicis, les études antiques prirent un essor à la mode. Le pape Nicolas V fonda la bibliothèque du Vatican ; partout on copiait, avec une sorte de fureur, les manuscrits anciens. Deux événements de nature différente donnèrent une impulsion nouvelle aux études classiques. L'imprimerie fut inventée et permit la reproduction rapide et à vil-prix des chefs-d'œuvre de l'antiquité littéraire. La prise de Constantinople par les Turcs donna une nouvelle impulsion à ce mouvement, en tournant les esprits vers la littérature grecque. Les Turcs donna une nouvelle impulsion à ce mouvement, en tournant les esprits vers la littérature grecque, que l'on croyait à peu près ignorée. Beaucoup de savants grecs vinrent chercher un refuge en Italie, et y apportèrent le goût et leur langue. Bientôt Florence eut une chaire professée en grec ; Pise y fonda une Académie platonicienne, et traduisit en latin les œuvres du divin philosophe. L'école de Florence, qui comptait parmi ses représentants les plus illustres Ange Politien et Victorius, avait une rivale à Rome, où florissaient Pomponius Lætus et Sabellicus.

Ce qui caractérise le mouvement *humaniste* en Italie, ce qui en fait le fond, l'essence, c'est l'aspiration vers ce qui est beau, noble et grand. Cette passion de la forme se rencontre chez tous les Italiens du XVe siècle, papes, princes, bourgeois, savants, riches amateurs. Les réalités, pour tous ces hommes, n'ont de réelle, ordinaire, banale, n'est digne d'aucun intérêt. Pour beaucoup d'Italiens de cette époque, l'antiquité est l'objet d'un véritable culte. Niccolo Nicoli, cet infatigable chercheur de manuscrits, ne voulait rien souffrir autour de lui qui pût troubler le pur sentiment de la beauté antique. Cet état d'esprit sa noble physionomie, sa grande barbe, son long vêtement lui donnaient quelque chose d'imposant. Sa maison, d'une pureté extrême, était remplie d'objets antiques. Il prenait ses repas à une table dont la nappe était d'une éblouissante blancheur, et ne se servait que de vases antiques et de coupes en cristal.

Pendant tout le XVe siècle, les *humanistes* occupent dans presque toutes les universités d'Italie, non-seulement les chaires de rhétorique, mais aussi celles de droit, de médecine, de mathématiques, de philosophie. Les villes les chargent de faire des cours de grec, de latin, etc., dont elles font les frais. Ils se livrent aussi à l'éducation privée, élèvent les enfants des princes, des nobles, enrichissent plusieurs même donnent gratuitement l'instruction à de pauvres enfants, qu'ils logent chez eux. Tel fut, par exemple, Lorenzo de Petra, qui éleva d'abord des enfants de familles nobles, puis recueillit chez lui des garçons pauvres et bien doués, auxquels il donna, à ses frais l'éducation. Dans cette société italienne, si éprise de la beauté et par conséquent du beau langage, les *humanistes* avaient une place toute naturelle : ils étaient les secrétaires, les orateurs nés des cités et des princes. Ils étaient charges d'écrire les lettres que s'envoyaient les princes, les papes, les républiques, et de prononcer les discours d'apparat aux circonstances solennelles. Le beau style devint donc leur grande préoccupation, et les *humanistes* se mirent à étudier la rhétorique. Ils ne pouvaient négliger la poésie. Les poètes *humanistes*, nouveaux poètes latins, cultivèrent tous les genres : l'épopée, l'ode, l'élégie, la poésie burlesque, didactique, etc. En résumé, ce fut toute une littérature nouvelle, la littérature *humaniste*. Le maître, le grand modèle des *humanistes*, c'est Cicéron : presque tous les *humanistes* sont cicéroniens. Quelques-uns semblent chercher à se tailler dans cette belle langue latine un vêtement à leur taille, en d'autres termes une langue qui leur appartienne ; citons Politiano et Paolo Giovio. Mais, non contents d'imiter en vers et en prose Virgile et Cicéron, les *humanistes* veulent aussi parler la langue de leurs modèles, et s'appliquent à extraire des auteurs une sorte de manuel de la conversation latine. Enfin ils vont jusqu'à latiniser leur nom, ou à se donner des noms latins. Les noms grecs ou romains remplacent même les noms de saints donnés au baptême : les hommes s'appellent Achille ou Agamemnon, et les filles Minerve, Cassandre Lucrèce, etc.

Si les *humanistes*, en remettant en lumière les trésors de l'antiquité, ont rendu de grands services aux lettres et à la civilisation, sous d'autres rapports, leur œuvre fut mauvaise, car l'humanisme était atteint d'un vice radical. En réalité, ces hommes, épris de l'antiquité, ne lui demandaient que des jouissances ; la période qui commence avec Pétrarque, finit avec Casaubon, et comprend le IXe, le XVe, le XVIe siècle, et les premières années du XVIIe. C'est la résurrection des lettres qui caractérise comme la Renaissance est celle de l'art ancien.

Le moyen âge avait enseveli sous les décombres de l'empire romain toutes les conquêtes de la science et de la raison humaine. Il n'y avait pas de littérature nationale. Les lettrés, si lettrés il y avait, écrivaient en latin, et fort mauvais latin, en latin d'église, c'est tout dire.

Il ne fallut rien moins que l'influence d'un grand poète, d'un grand génie, pour triompher du mépris où étaient tombées les lettres. Pétrarque (1303-1374) fut le premier, le premier l'idée de rechercher les manuscrits et les objets d'art ; et dès lors, favorisées par les Médicis, et les études antiques prirent un essor à la mode. Le pape Nicolas V fonda la bibliothèque du Vatican ; partout on copiait, avec une sorte de fureur, les manuscrits anciens. Deux événements de nature différente donnèrent une impulsion nouvelle aux études classiques. L'imprimerie fut inventée et permit la reproduction rapide et à vil-prix des chefs-d'œuvre de l'antiquité littéraire. La prise de Constantinople par les Turcs donna une nouvelle impulsion à ce mouvement, en tournant les esprits vers la littérature grecque, que l'on croyait à peu près ignorée. Beaucoup de savants grecs vinrent chercher un refuge en Italie, et y apportèrent le goût et leur langue. Bientôt Florence eut une chaire professée en grec ; Pise y fonda une Académie platonicienne, et traduisit en latin les œuvres du divin philosophe. L'école de Florence, qui comptait parmi ses représentants les plus illustres Ange Politien et Victorius, avait une rivale à Rome, où florissaient Pomponius Lætus et Sabellicus.

Ce qui caractérise le mouvement *humaniste* en Italie, ce qui en fait le fond, l'essence, c'est l'aspiration vers ce qui est beau, noble et grand. Cette passion de la forme se rencontre chez tous les Italiens du XVe siècle, papes, princes, bourgeois, savants, riches amateurs. Les réalités, pour tous ces hommes, n'ont de réelle, ordinaire, banale, n'est digne d'aucun intérêt. Pour beaucoup d'Italiens de cette époque, l'antiquité est l'objet d'un véritable culte. Niccolo Nicoli, cet infatigable chercheur de manuscrits, ne voulait rien souffrir autour de lui qui pût troubler le pur sentiment de la beauté antique. Cet état d'esprit sa noble physionomie, sa grande barbe, son long vêtement lui donnaient quelque chose d'imposant. Sa maison, d'une pureté extrême, était remplie d'objets antiques. Il prenait ses repas à une table dont la nappe était d'une éblouissante blancheur, et ne se servait que de vases antiques et de coupes en cristal.

Pendant tout le XVe siècle, les *humanistes* occupent dans presque toutes les universités d'Italie, non-seulement les chaires de rhétorique, mais aussi celles de droit, de médecine, de mathématiques, de philosophie. Les villes les chargent de faire des cours de grec, de latin, etc., dont elles font les frais. Ils se livrent aussi à l'éducation privée, élèvent les enfants des princes, des nobles, enrichissent plusieurs même donnent gratuitement l'instruction à de pauvres enfants, qu'ils logent chez eux. Tel fut, par exemple, Lorenzo de Petra, qui éleva d'abord des enfants de familles nobles, puis recueillit chez lui des garçons pauvres et bien doués, auxquels il donna, à ses frais l'éducation. Dans cette société italienne, si éprise de la beauté et par conséquent du beau langage, les *humanistes* avaient une place toute naturelle : ils étaient les secrétaires, les orateurs nés des cités et des princes. Ils étaient charges d'écrire les lettres que s'envoyaient les princes, les papes, les républiques, et de prononcer les discours d'apparat aux circonstances solennelles. Le beau style devint donc leur grande préoccupation, et les *humanistes* se mirent à étudier la rhétorique. Ils ne pouvaient négliger la poésie. Les poètes *humanistes*, nouveaux poètes latins, cultivèrent tous les genres : l'épopée, l'ode, l'élégie, la

poésie burlesque, didactique, etc. En résumé, ce fut toute une littérature nouvelle, la littérature *humaniste*. Le maître, le grand modèle des *humanistes*, c'est Cicéron : presque tous les *humanistes* sont cicéroniens. Quelques-uns semblent chercher à se tailler dans cette belle langue latine un vêtement à leur taille, en d'autres termes une langue qui leur appartienne ; citons Politiano et Paolo Giovio. Mais, non contents d'imiter en vers et en prose Virgile et Cicéron, les *humanistes* veulent aussi parler la langue de leurs modèles, et s'appliquent à extraire des auteurs une sorte de manuel de la conversation latine. Enfin ils vont jusqu'à latiniser leur nom, ou à se donner des noms latins. Les noms grecs ou romains remplacent même les noms de saints donnés au baptême : les hommes s'appellent Achille ou Agamemnon, et les filles Minerve, Cassandre Lucrèce, etc.

Si les *humanistes*, en remettant en lumière les trésors de l'antiquité, ont rendu de grands services aux lettres et à la civilisation, sous d'autres rapports, leur œuvre fut mauvaise, car l'humanisme était atteint d'un vice radical. En réalité, ces hommes, épris de l'antiquité, ne lui demandaient que des jouissances ; la période qui commence avec Pétrarque, finit avec Casaubon, et comprend le IXe, le XVe, le XVIe siècle, et les premières années du XVIIe. C'est la résurrection des lettres qui caractérise comme la Renaissance est celle de l'art ancien.

Le moyen âge avait enseveli sous les décombres de l'empire romain toutes les conquêtes de la science et de la raison humaine. Il n'y avait pas de littérature nationale. Les lettrés, si lettrés il y avait, écrivaient en latin, et fort mauvais latin, en latin d'église, c'est tout dire.

Il ne fallut rien moins que l'influence d'un grand poète, d'un grand génie, pour triompher du mépris où étaient tombées les lettres. Pétrarque (1303-1374) fut le premier, le premier l'idée de rechercher les manuscrits et les objets d'art ; et dès lors, favorisées par les Médicis, et les études antiques prirent un essor à la mode. Le pape Nicolas V fonda la bibliothèque du Vatican ; partout on copiait, avec une sorte de fureur, les manuscrits anciens. Deux événements de nature différente donnèrent une impulsion nouvelle aux études classiques. L'imprimerie fut inventée et permit la reproduction rapide et à vil-prix des chefs-d'œuvre de l'antiquité littéraire. La prise de Constantinople par les Turcs donna une nouvelle impulsion à ce mouvement, en tournant les esprits vers la littérature grecque, que l'on croyait à peu près ignorée. Beaucoup de savants grecs vinrent chercher un refuge en Italie, et y apportèrent le goût et leur langue. Bientôt Florence eut une chaire professée en grec ; Pise y fonda une Académie platonicienne, et traduisit en latin les œuvres du divin philosophe. L'école de Florence, qui comptait parmi ses représentants les plus illustres Ange Politien et Victorius, avait une rivale à Rome, où florissaient Pomponius Lætus et Sabellicus.

Ce qui caractérise le mouvement *humaniste* en Italie, ce qui en fait le fond, l'essence, c'est l'aspiration vers ce qui est beau, noble et grand. Cette passion de la forme se rencontre chez tous les Italiens du XVe siècle, papes, princes, bourgeois, savants, riches amateurs. Les réalités, pour tous ces hommes, n'ont de réelle, ordinaire, banale, n'est digne d'aucun intérêt. Pour beaucoup d'Italiens de cette époque, l'antiquité est l'objet d'un véritable culte. Niccolo Nicoli, cet infatigable chercheur de manuscrits, ne voulait rien souffrir autour de lui qui pût troubler le pur sentiment de la beauté antique. Cet état d'esprit sa noble physionomie, sa grande barbe, son long vêtement lui donnaient quelque chose d'imposant. Sa maison, d'une pureté extrême, était remplie d'objets antiques. Il prenait ses repas à une table dont la nappe était d'une éblouissante blancheur, et ne se servait que de vases antiques et de coupes en cristal.

Pendant tout le XVe siècle, les *humanistes* occupent dans presque toutes les universités d'Italie, non-seulement les chaires de rhétorique, mais aussi celles de droit, de médecine, de mathématiques, de philosophie. Les villes les chargent de faire des cours de grec, de latin, etc., dont elles font les frais. Ils se livrent aussi à l'éducation privée, élèvent les enfants des princes, des nobles, enrichissent plusieurs même donnent gratuitement l'instruction à de pauvres enfants, qu'ils logent chez eux. Tel fut, par exemple, Lorenzo de Petra, qui éleva d'abord des enfants de familles nobles, puis recueillit chez lui des garçons pauvres et bien doués, auxquels il donna, à ses frais l'éducation. Dans cette société italienne, si éprise de la beauté et par conséquent du beau langage, les *humanistes* avaient une place toute naturelle : ils étaient les secrétaires, les orateurs nés des cités et des princes. Ils étaient charges d'écrire les lettres que s'envoyaient les princes, les papes, les républiques, et de prononcer les discours d'apparat aux circonstances solennelles. Le beau style devint donc leur grande préoccupation, et les *humanistes* se mirent à étudier la rhétorique. Ils ne pouvaient négliger la poésie. Les poètes *humanistes*, nouveaux poètes latins, cultivèrent tous les genres : l'épopée, l'ode, l'élégie, la

En Allemagne, les premiers *humanistes* furent des poètes, et surtout des versificateurs latins, qui voyageaient dans les cours des princes. Vers la fin du XVe siècle, Rodolphe Agricola et Conrad Celtes furent les plus célèbres de ces professeurs ambulants. Un esprit tout nouveau souffle alors sur l'Allemagne. L'homme qui, au XVe siècle, a exercé l'influence la plus salutaire, celui que l'on considère à juste titre comme le père de la science allemande, est Jean Reuchlin (1455-1522) ; il fut l'un des premiers à étudier le grec et le latin, et établit à Tubingue une école destinée à former des maîtres instruits.

Depuis longtemps, on avait essayé de dérider les études anciennes, sous prétexte d'esprit, d'urbanité, de goût, mais toujours en vain. Ce fut Reuchlin qui le premier, chez tous les Italiens du XVe siècle, papes, princes, bourgeois, savants, riches amateurs. Les réalités, pour tous ces hommes, n'ont de réelle, ordinaire, banale, n'est digne d'aucun intérêt. Pour beaucoup d'Italiens de cette époque, l'antiquité est l'objet d'un véritable culte. Niccolo Nicoli, cet infatigable chercheur de manuscrits, ne voulait rien souffrir autour de lui qui pût troubler le pur sentiment de la beauté antique. Cet état d'esprit sa noble physionomie, sa grande barbe, son long vêtement lui donnaient quelque chose d'imposant. Sa maison, d'une pureté extrême, était remplie d'objets antiques. Il prenait ses repas à une table dont la nappe était d'une éblouissante blancheur, et ne se servait que de vases antiques et de coupes en cristal.

Pendant tout le XVe siècle, les *humanistes* occupent dans presque toutes les universités d'Italie, non-seulement les chaires de rhétorique, mais aussi celles de droit, de médecine, de mathématiques, de philosophie. Les villes les chargent de faire des cours de grec, de latin, etc., dont elles font les frais. Ils se livrent aussi à l'éducation privée, élèvent les enfants des princes, des nobles, enrichissent plusieurs même donnent gratuitement l'instruction à de pauvres enfants, qu'ils logent chez eux. Tel fut, par exemple, Lorenzo de Petra, qui éleva d'abord des enfants de familles nobles, puis recueillit chez lui des garçons pauvres et bien doués, auxquels il donna, à ses frais l'éducation. Dans cette société italienne, si éprise de la beauté et par conséquent du beau langage, les *humanistes* avaient une place toute naturelle : ils étaient les secrétaires, les orateurs nés des cités et des princes. Ils étaient charges d'écrire les lettres que s'envoyaient les princes, les papes, les républiques, et de prononcer les discours d'apparat aux circonstances solennelles. Le beau style devint donc leur grande préoccupation, et les *humanistes* se mirent à étudier la rhétorique. Ils ne pouvaient négliger la poésie. Les poètes *humanistes*, nouveaux poètes latins, cultivèrent tous les genres : l'épopée, l'ode, l'élégie, la

HUMANITAIRE adj. (u-ma-ni-tè-re — rad. *humain*). Qui intéresse l'humanité : *But* HUMANITAIRE. *Institutions* HUMANITAIRES. *Chaque siècle a sa marotte ; le nôtre, qui ne plaisante pas, a la marotte* HUMANITAIRE. (Stebeuve.) § Qui s'occupe des intérêts de l'humanité : *Philosophie* HUMANITAIRE.

HUMANITARISME s. m. (u-ma-ni-ta-ri-sme — rad. *humanitaire*). Système philosophique de nos jours qui prétend avant toute chose l'intérêt de l'humanité : *L'*HUMANITARISME *n'est que le panthéisme nébuleux de Fichte.* (Le P. Ventura.)

HUMANITÉ s. f. (u-ma-ni-té — lat. *humanitas*, même sens). Nature humaine : *Jésus-Christ s'est revêtu de notre* HUMANITÉ ; *il a pris notre* HUMANITÉ. (Acad.) *Un siége ayant terrifié, stéréotypé et sourd un pirate naufragé, on lui en fit reproche : « Ce n'est pas l'homme, dit-il, que je vois en lui, c'est l'*HUMANITÉ. » (Epictète.) *Il faut être sage dans les limites de l'*HUMANITÉ *et de la nature.* (V. Cousin.)

— Hommes en général, genre humain : *Les maux de l'*HUMANITÉ. *Un bienfaiteur de l'*HUMANITÉ. *Toute l'*HUMANITÉ *ne sera qu'une famille.* (Saint Jean.) *L'*HUMANITÉ *est un homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse.* (Pasc.) *La* HUMANITÉ *ne retourne jamais en arrière,* L'HUMANITÉ *ne recule jamais.* (V. Cousin.) *L'*HUMANITÉ, *dans son ensemble, représente un homme de moyenne capacité, égoïste, intéressé, assez souvent ingrat.* (Renan.)

— Compassion pour les malheurs d'autrui, sentiment de bienveillance pour les hommes : *Recevoir, traiter quelqu'un avec* HUMANITÉ, *sans* HUMANITÉ. *Il n'y a ni vertu, ni vrai courage, ni gloire solide sans* HUMANITÉ. (Fén.) *L'*HUMANITÉ *dans les actes, c'est la bienfaisance; dans les sentiments, c'est la bienveillance.* (V. Cousin.) *Le dernier sentiment auquel s'élève l'humanité, c'est l'*HUMANITÉ. (D. Stern.)

Nos ancêtres n'étaient ni savants ni subtils;
L'esprit borné, mais sain, peut-être ignoraient-ils
Le mot d'*humanité*, dont l'abus nous impose;
Ce se passait du terme, et l'on avait la chose.
P. LEMOYNE.

— Pl. Partie de l'enseignement secondaire, qui comprend toutes les classes supérieures aux classes de grammaire, moins la philosophie : *Faire, achever ses* HUMANITÉS. *Enseigner les* HUMANITÉS. § Etude des lettres en général : *Pour nommer et définir les études, qui sont le moyen le plus

HUMANN (Jean-Georges), financier et homme d'Etat français, né à Strasbourg en 1780, mort en 1842. Il fit une fortune considérable dans le commerce, siégea à la Chambre des députés à partir de 1820, fut un des 221 signataires de l'adresse qui amena la révolution de juillet 1830, occupa le ministère des finances de 1832 à 1836, puis du 29 octobre 1840 à sa mort. Sa maxime était : « Il faut faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut rendre. » Un recensement général qu'il ordonna dans but en 1841 et qui devait faire entrer dans la classe des contribuables un grand nombre de citoyens jusque-là exempts d'impôts, occasionna des troubles graves par la manière inquisitoriale dont la mesure était exécutée : partout on protestait; j'y eus à Clermont-Ferrand une lutte sanglante entre le peuple et les troupes. Il fallut suspendre ce recensement. L'amour-propre du ministre est beaucoup à en souffrir, et l'on a attribué sa mort au chagrin qu'il ressentit de cet échec.

HUMANTIN s. m. (u-man-tain ; à asp. — du lat. *humus*, terre). Ichthyol. Genre de poissons chondroptérygiens, formé aux dépens des squales, et dont l'espèce type se trouve le long de nos côtes : *Le* HUMANTIN *vit dans la vase.* (V. de Bomare.)

HUMATE s. m. (u-ma-te — du lat. *humus*, terre). Chim. Sel résultant de la combinaison de l'acide humique avec une base.

HUMAYOUN. V. HOUMAYOUN.

HUMBER, fleuve d'Angleterre, formé par la réunion de l'Ouse et du Trent, entre le comté d'York au N. et celui de Lincoln au S. Il coule d'abord à l'E. puis au S.-E., baigne Barton, Hull, Grimsby, se jette dans la mer du Nord, devant le cap Spurn-Head, après un parcours de 71 kilom. Ce fleuve a 3 kilom. de largeur à son origine et 9 à son embouchure; ses principaux affluents sont l'Hull à gauche, la Trent à droite et le Skiffer à droite. Les canaux de Market-Wighton et d'Ancholme aboutissent à ce fleuve. Les ports principaux sur les bords de l'Humber sont : Hull, Goole et Great-Grimsby.

HUMBERT Ier, dauphin de Vienne, mort vers 1307. Il appartenait à l'ancienne et illustre famille de la Tour-du-Pin ; hérita du mariage du Viennois et fut la souche de la troisième race des dauphins. Sous son règne, le roi de France commença à intervenir dans les affaires du Dauphiné. Un traité fut conclu en 1294 entre Humbert et Philippe le Bel, qui, en engageant à protéger son vassal contre les ducs de Savoie et de Bourgogne, prépara habilement la réunion de cette importante souveraineté à la couronne. Peu de temps avant sa mort, Humbert se retira dans un couvent.

HUMBERT II, dernier souverain du Dauphiné, né en 1313, mort à Clermont (Auvergne) en 1355. Il succéda en 1333 à Guigues VIII son frère, déploya une magnificence hors de proportion avec les revenus de son duché, se laissa en outre dépouiller par les seigneurs et par l'Eglise, et après avoir eu recours à mille ressources désespérées pour rétablir ses finances, taxes arbitraires, altération des monnaies, spoliation des juifs, vente de domaines, etc., il finit par faire un traité de cession de ses Etats à la couronne de France (23 avril 1343). Les bases de cette première convention portaient que, dans le cas où Humbert viendrait à mourir sans enfants, ses Etats appartiendraient à Philippe d'Orléans, deuxième fils de Philippe de Valois, ou, à son défaut, à l'un des fils du duc de Normandie ; le roi s'engageait à payer toutes les dettes du cessionnaire, à lui laisser la jouissance de ses Etats jusqu'à sa mort, à lui payer 120,000 florins d'or, une rente de 10,000 livres, etc., et à respecter à perpétuité les libertés et privilèges du Dauphiné. En 1346, Humbert acheva sa ruine en prenant part à une croisade contre les Turcs, et, par le traité définitif de 1349, abdiqua le pouvoir et céda le Dauphiné à Charles de Normandie, petit-fils du roi de France, qu'il investit solennellement par le sceptre, l'anneau, la bannière et l'épée. Le nouveau souverain et ses successeurs étaient tenus de porter le titre de *Dauphin de Viennois*. L'usage de disposer de cet apanage en faveur du fils aîné de France ne s'établit pas, comme on le voit, dès l'origine. Humbert prit l'habit de Saint-Dominique dans la même année, reçut les ordres sacrés, fut nommé par le pape patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'archevêché de Reims, et mourut au moment où le roi allait l'investir de l'évêché de Paris. Le Dauphiné lui dut quelques institutions utiles, et notamment le *Conseil delphinal*, qui devint plus tard le parlement de Dauphiné, la réorganisation de l'Université de Grenoble, etc.

HUMBERT, cardinal français, né en Bourgogne, mort vers 1063. Il était moine à l'abbaye de bénédictines de Moyen-le-Moutier, près de Toul, lorsque l'ancien évêque de cette ville, devenu pape sous le nom de Léon IX, le fit venir à Rome (1049) et le nomma archevêque de Sicile, puis cardinal-évêque de Blanche-Selve. C'était pour la première fois qu'un Français était revêtu de la pourpre Humbert jouit de la plus haute faveur auprès du pontife ; il fut son légat à Constantinople en 1053, puis il remplit les fonctions de bibliothécaire et de chancelier du saint-siége

sous Victor II, Etienne III et Nicolas II. Il reste de lui divers ouvrages, dont les principaux sont un *Traité contre les simoniaques* et une *Relation de son voyage à Constantinople*. Ils ont été publiés, le premier dans les *Anecdota* de dom Martène ; le second dans les *Annales ecclésiastici* de Baronius.

HUMBERT, général des ordres des dominicains, né à Romans vers 1200, mort à Marseille en 1277. Il entra en 1224 dans l'ordre des dominicains, se livra ensuite à l'enseignement de la théologie et acquit un grand succès ; devint provincial de Toscane (1242), provincial de France (1244) et général de son ordre 1254. Il se démit de cette dignité au bout de neuf ans, et refusa le patriarcat de Jérusalem en 1264. Ses écrits sont moins pour objet d'orner ou même d'éclairer l'intelligence du lecteur que de régler la conduite de sa vie. Ses principaux ouvrages sont : *Expositio super regulam sancti Augustini*, manuel de morale ascétique, jadis très estimé, qui a été publié dans le tome XXV de la *Bibliothèque des Pères* ; *Liber de instructione officialium ordinis Fratrum prædicatorum* (Lyon, 1515) ; *De eruditione prædicatorum*, écrit inséré dans la *Bibliothèque des Pères* ; *Liber de his qui tractandis videbantur in concilio generali Lugduni celebrando*, dont quelques extraits se trouvent dans le *Thesaurus anecd.*, de dom Martène ; des *Lettres*, publiées pour la plupart dans l'*Année dominicaine* de Séguin, etc.

HUMBERT (Abraham DE), mathématicien allemand, né à Berlin en 1689, mort en 1761. Il appartenait à une famille protestante française qui était allée s'établir en Prusse lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il prit successivement du service en Hollande, en Saxe, en Prusse (1719). Les talents dont il fit preuve en dirigeant les travaux de fortification de Stettin le fit nommer un des précepteurs des princes de Prusse. Humbert devint membre de l'Académie des sciences de Berlin en 1743. Parmi ses ouvrages, écrits pour la plupart en français, nous citerons : *Lettres d'un officier ingénieur aux officiers d'artillerie, fortification et de géométrie pratique* (Berlin, 1734, in-4°) ; *Lettres politiques, historiques et galantes* (Amsterdam, 1741-1743, 2 vol.) ; *Traité des sièges* (Berlin, 1747) ; *Ouvrages divers sur les belles-lettres, l'architecture civile, militaire, la mécanique et la géométrie* (Berlin, 1747) ; l'*Art du génie pour l'instruction des gens de guerre* (Berlin, 1755).

HUMBERT (Jean-Robert-Marie), général de la République, né à Rouvroy (Lorraine) en 1755, mort à la Nouvelle-Orléans en 1823. Il partit comme volontaire en 1791, devint promptement général de brigade, servit dans la Vendée, où il fit Cormatin prisonnier, et fut mis, en 1798, à la tête des troupes de débarquement de l'expédition d'Irlande. Ayant abordé à Killola avec une poignée d'hommes, il obtint d'abord des succès sur les troupes britanniques ; mais, écrasé par le nombre, il tomba entre les mains de l'ennemi après une défense héroïque : seul et triste épisode d'une expédition qui eût pu avoir de grands résultats si la tempête ne l'eût contrariée. Rendu à sa patrie par suite d'un cartel d'échange, Humbert prit part à une autre expédition, celle de Saint-Domingue, en 1802, et, après la mort du général en chef Leclerc, ramena sa veuve en France. Il tomba immédiatement en disgrâce, pour avoir pris à la belle Pauline Bonaparte, suivant les uns ; suivant les autres, à cause de ses opinions républicaines trop prononcées. Quoi qu'il en soit, il dut s'exiler en Amérique, où il aida les Mexicains à secouer le joug espagnol. Le général Humbert joignait à des talents militaires distingués de la vertu, une intrépidité à toute épreuve le physique le plus avantageux. Il passait pour un des plus beaux hommes de l'armée. C'est lui que Ponsard a mis en scène dans sa comédie intitulée le *Lion amoureux*.

HUMBERT (François), orthopédiste français, né à Chalons-sur-Marne en 1776, mort à Morley (Meuse) en 1850. Il débuta en 1800 de ses fonctions de chirurgien militaire et alla se fixer à Morley, où il fonda, vers 1820, un établissement orthopédique. Il s'est beaucoup occupé de la guérison des déviations de la taille et du rachitisme. Il est l'auteur d'une méthode pour le traitement de la luxation du fémur, d'un appareil à injections pour les vaisseaux lymphatiques, etc. Nous citerons parmi ses écrits : *De l'invention et de l'emploi de l'hydrothérax* (1834) ; *Traité des moyens mécaniques et gymnastiques dans le traitement des difformités du système osseux* (1835, 4 vol. in-8°, et 2 vol. de planches) ; *Essai et observations sur la manière de réduire les luxations spontanées de l'articulation ilio-fémorale* (1835), couronnés par l'Académie de médecine.

HUMBERT (Jean), orientaliste suisse, né à Genève en 1792, mort en 1851. Il fut appelé en 1823 à occuper une chaire d'arabe à l'Académie de Genève et devint membre correspondant de l'Institut de France. Outre des articles insérés dans le *Journal de Genève*, dont il fut un des fondateurs, on lui doit : *Anthologie arabe* ou *Choix de poésies arabes inédites*, traduites en français avec le texte en regard (Paris, 1819, in-8°) ; *Coup d'œil sur les poètes élégiaques français* (Paris, 1819) ; *Discours sur l'utilité de la langue arabe* (Genève, 1823) ; *Choix de poésies orientales en vers et en prose* (Paris, 1830) ; *Arabica chrestomathia facilior* (Genève, 1834) ; *Arabica analecta inedita* (Genève, 1838), etc.

HUMBERT (Gustave-Amédée), jurisconsulte et homme politique français, né à Metz en 1822. Il vint étudier le droit à Paris, où il se fit recevoir docteur, et obtint, au concours de doctorat, le premier prix, avec un mémoire intitulé : *Conséquences des condamnations pénales*. Après la révolution de 1848, M. Humbert fut nommé sous-préfet de Thionville. En 1851, il résigna ses fonctions, revint à Paris, y donna des répétitions de droit, devint au concours professeur agrégé en 1859, et, après avoir été docteur, à ce titre, aux facultés de Toulouse et de Grenoble, il obtint, en 1864, une chaire de droit romain à Toulouse. Lors des élections du 8 février 1871, les électeurs de la Haute-Garonne envoyèrent M. Humbert à l'Assemblée nationale, où il fait partie du groupe de la gauche républicaine, dont il a été vice-président. Il a publié : *Des conséquences des condamnations pénales relativement à la capacité des personnes* (Metz, 1846) ; *Essai sur les délits politiques* dans diverses revues et a obtenu, en 1857, un prix de l'Institut pour un remarquable mémoire *Sur les régimes matrimoniaux*. M. Humbert est secrétaire perpétuel de l'Académie de législation de Toulouse.

Son frère aîné, Louis-Amédée HUMBERT, né en 1814, se montra de bonne heure fort irritable aux idées républicaines, et refusa de prêter serment à l'Empire en 1852. Nommé, le 8 février 1876, représentant à l'Assemblée nationale dans le département de la Moselle, il a déposé une proposition tendant au retour de l'Assemblée à Paris et il vote, comme son frère, avec les républicains modérés.

HUMBERT (Regnier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince), prince de Piémont, fils aîné du roi d'Italie Victor-Emmanuel, né à Turin le 14 mars 1844. En 1858, il commença à recevoir des leçons militaires. Nommé, vers la même époque, capitaine dans le 3e régiment d'infanterie de la brigade de Savoie, il fut successivement promu major en 1860, lieutenant-colonel en 1861, colonel en 1862, et général-major commandant de la seconde brigade de la première division. Le 16 février 1868, il épousa la princesse Maria-Pia avec le roi de Portugal Louis Ier. Lors de la guerre entre l'Italie et l'Autriche (1866), il prit une part importante à la bataille de Custozza, et empêcha la défaite de l'armée italienne de se changer en déroute. Deux ans plus tard, le 27 avril 1868, il épousa, Marguerite, sa cousine germaine, Marguerite de Savoie, fille du duc de Gênes, née le 20 novembre 1851. Quelque temps après l'annexion de Rome à l'Italie (20 septembre 1870), le prince Humbert fut envoyé dans cette ville par Victor-Emmanuel, comme commandant d'un corps d'armée, et pour y installer une sorte de cour provisoire, en attendant qu'il allât prendre lui-même possession de la nouvelle capitale de l'Italie. En 1871, il a fait un voyage en Espagne, où son frère Amédée venait de prendre la couronne, et, au mois de mai 1872, il s'est rendu à Berlin avec la princesse Marguerite. Pendant cette dernière visite, qui fut très-commentée dans le monde diplomatique, Leclercq, dame d'une petite-fille de l'empereur Guillaume, et reçut le titre de colonel honoraire du 13e régiment de hussards prussiens. De son mariage avec la princesse Marguerite il a eu, à Naples, le 11 novembre 1869, un fils, nommé Victor-Emmanuel-Ferdinand, et qui a reçu en naissant le titre de prince de Naples.

HUMBERTIE s. f. (un-bèr-tî — de *Humbert*, sav. fr.). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des convolvulacées, dont l'espèce type croît à Madagascar.

HUMBLE adj. (un-ble — lat. *humilis*, qui semble provenir de *humus*, terre. V. HUMUS). Qui a, qui montre de l'humilité : *Soyez d'autant plus* HUMBLE *que vous êtes grand.* (Boiste.) *Pour être* HUMBLE, *il suffit de ne pas s'accorder plus de mérite qu'on n'en possède.* (S. de Sacy.)

Heureux est le mari dont la femme, *humble* et sage, Elève ses enfants et règle le ménage.
BOURSAULT.

Il s'emploie souvent dans des formules de politesse : *Je suis très-*HUMBLE *suivante de M. le cardinal de Janson.* (Mme de Sév.)

— Qui marque du respect et de la déférence : HUMBLE *prière.* HUMBLE *avance.* HUMBLE *requête.* HUMBLES *remontrances. La prière, dans ce qu'elle a de fondamental, n'est que l'*HUMBLE *désir d'une continuelle assistance.* (Ste-Beuve.)

Un auteur à genoux, dans une *humble* préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.
BOILEAU.

— Fig. Qui a peu d'élévation, peu d'apparence, peu d'éclat, peu d'importance : *L'*HUMBLE *violette.* HUMBLE *cabane.* HUMBLE *asile.* HUMBLE *retraite.* HUMBLE *condition. On peut embrasser l'état le plus* HUMBLE *sans en être avili.* (Cazotte.)

La sage ménagère à ses *humbles* foyers
Ranime en hâtant la flamme qui sommeille.
DELILLE.

Ne souffre pas, Seigneur, que notre *humble* hérétique
Passe de mains en mains, troqué contre un vil prix.
LAMARTINE.

Heureux qui, satisfait de son *humble* fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché.
RACINE.

— s. m. Personne humble : *La douleur comble la distance entre le grand qui souffre et l'*HUMBLE *qui pleure avec lui.* (Latena.)

— Ichthyol. Syn. d'OMBRE, genre de poissons d'eau douce.

HUMBLEMENT adv. (un-ble-man — rad. *humble*). Avec humilité : *Se prosterner* HUMBLEMENT *devant Dieu. Recevoir* HUMBLEMENT *des réprimandes. A qui cherche* HUMBLEMENT *la vie, elle est partout.* (J. Janin.)

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron DE), savant philologue et homme d'Etat prussien, né à Potsdam en 1767, mort en 1835. Il eut pour précepteur le célèbre Campe, termina ses études à l'université de Gœttingue, et sentit sa vocation littéraire se révéler sous l'inspiration du génie de Heine. Nourri des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle, il accueillit les premiers éclairs de la Révolution française comme le signal de leur réalisation. Il vint à Paris au mois de juillet 1789 pour contempler de plus près ce grand spectacle ; il fit un second voyage en France, en 1797, mais, cette fois, dans un but purement littéraire. Il consacra dix-huit mois à recueillir des documents sur la littérature et les arts dans les bibliothèques et les musées de la capitale, puis il parcourut l'Espagne et l'Italie. L'ambassade de Rome, qui lui fut confiée en 1802, lui permit de fouiller à loisir la riche bibliothèque du Vatican. Rappelé à Berlin en 1808, et mis à la tête de la section de l'instruction publique et des cultes, il réorganisa l'université, que les malheurs de la guerre avaient jetée dans un complet désarroi. Deux ans après, il se rendit à Vienne, avec le titre de ministre plénipotentiaire ; mal n'était plus propre que lui à remplir ce poste délicat : cependant, après la bataille de Leipzig, défiant à bon droit, tenait courbée sous sa main de fer, Guillaume de Humboldt, encouragé à une surveillance active, dissimulait les manœuvres du diplomate sous l'éclat du savant, qui paraissaient l'absorber tout entier. Les événements de 1813 vinrent l'arracher de cette réserve ; alors on le vit figurer au nombre des plus cruels ennemis de la France. Il représenta la Prusse dans toutes les conférences et dans les congrès, de la fin de 1813 à 1815, à Francfort, à Châtillon, à Paris et à Vienne, toujours renchérissant sur les propositions les plus humiliantes à nous humilier et à nous amoindrir. L'œuvre de la coalition terminée, il remplit les fonctions d'ambassadeur à Londres (1816), puis entra au ministère (1818). Là devaient commencer ses déceptions. Les institutions libérales promises à l'Allemagne pour prix de son efforts contre le colosse qui l'opprimait, on les demandait en vain ; Humboldt y avait cru de bonne foi, il se faisait, dans le cabinet, l'écho des protestations de tout un peuple. Le 31 décembre 1819, il en était exclu brutalement, et privé même de ses fonctions de conseiller d'Etat. Dès lors, quittant la scène politique, il s'adonna tout entier à ses travaux littéraires ou scientifiques, passant alternativement un temps égal à Tegel, château de famille, près de Berlin, pour prendre part aux travaux de l'Académie des sciences.

En 1789, Guillaume de Humboldt avait publié dans le *Berliner Monatschrift* son premier ouvrage ; c'était un mémoire intitulé : *Idées sur l'organisation de l'Etat, à propos de la nouvelle constitution française*. Plus tard, en même année, il composa un ouvrage plus étendu : *Idées sur un essai de déterminer les limites de l'action que doit exercer l'Etat*, qui fut publié après la mort de son auteur, par son frère, Alexandre de Humboldt. « L'âme de ce livre, si je puis ainsi parler, dit M. Saint-René-Taillandier, c'est un sentiment très-vif de la liberté individuelle. Le type de la société par excellence, aux yeux de l'éminent publiciste, ce serait un ordre de choses où il y aurait aussi peu d'entraves que possible au développement légitime de l'homme. » G. de Humboldt a été beaucoup occupé de philologie et surtout de l'idiome hellénique ; il fit paraître, en 1816, une remarquable traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle, dans laquelle on a cherché en vain le texte grec établi ; mais encore le mètre original était reproduit, grâce à l'admirable flexibilité de la langue allemande. En 1817, il fit paraître ses *Recherches du Mithridate d'Adelung* ; dans cet ouvrage, l'auteur essaye de prouver que la langue basque a été apportée en Europe par les Ibériens, ou premiers habitants de l'Espagne. Bien que cette théorie ait été vivement combattue, l'habileté et la science avec lesquelles Humboldt soutint cette thèse ne peuvent être mises en doute. G. de Humboldt a aussi écrit un grand nombre de mémoires sur les langues asiatiques dans les *Transactions de l'Académie de Berlin* et le *Journal asiatique de la Société de Londres*. De la publication de ses idées sur les rapports des langues entre elles date, peut-on dire, l'ère de la philologie comparée. Son livre sur la langue kawi, dit un biographe, est la première pierre de l'immense monument qu'il voulait élever. Il avait l'ambition de suivre toute la série des langues qui se parlent dans l'Océanie et dans les mers du Sud, persuadé qu'il retrouverait ainsi les anneaux de la chaîne qui lie l'Amérique à l'Inde. Il suffit d'énoncer ce pro-

gramme pour faire comprendre quelle était déjà, entre les mains d'un pareil maître, la grandeur de la philologie comparée, et quels pas rapides cette science eût pu faire entre ses mains.

Outre ces ouvrages de G. de Humboldt, nous pouvons encore citer ses *Prolégomènes sur Homère*, qui firent grand bruit en Italie et en Allemagne, et ses *Essais esthétiques sur l'Hermann et Dorothée* de Gœthe, commentaire qui passe pour un des chefs-d'œuvre de la critique allemande ; enfin, les *Lettres à une dame*, ouvrage très-intéressant à étudier pour connaître le caractère de l'auteur, plein de sagesse et de bonté. La mort de sa femme, en 1830, affecta profondément Guillaume de Humboldt, qui mourut lui-même à l'âge de soixante-neuf ans, après avoir vu s'éteindre autour de lui presque tous ceux qu'il aimait, entre autres Gœthe et Schiller. Il s'éteignit dans les bras de son frère. Celui-ci, dans une lettre à Varnhagen de Ense, datée du 5 avril 1835, parle de la sérénité et de la sublime clarté d'intelligence du mourant ; il mourut, laissant à la bibliothèque de Berlin ses livres et ses manuscrits. Ses œuvres complètes, éditées par son illustre frère, furent publiées en 7 volumes in-8° de 1841 à 1851 ; elles contiennent, outre les ouvrages cités, un grand nombre de sonnets composés par Guillaume à différentes époques de sa vie, un poème adressé à Alexandre de Humboldt, une traduction des *Odes* de Pindare. Sa correspondance avec Schiller avait été publiée par lui-même en 1830 ; un autre volume de sa correspondance fut publié par Haym en 1859. Ces lettres furent adressées par lui à un savant philologue et archéologue, Wolf, plus de dix ans avant qu'elles fussent publiées dans un complet désarroi. Deux ans après, il se rendit à Rome, avec le titre de ministre plénipotentiaire ; mal n'était plus propre que lui à remplir ce poste délicat ; cependant, après la bataille de Leipzig, défiant à bon droit, tenait courbée sous sa main de fer, Guillaume de Humboldt, encouragé à une surveillance active, dissimulait les manœuvres du diplomate sous l'éclat du savant, qui paraissaient l'absorber tout entier. Les événements de 1813 vinrent l'arracher de cette réserve ; alors on le vit figurer au nombre des plus cruels ennemis de la France. Il représenta la Prusse dans toutes les conférences et dans les congrès, de la fin de 1813 à 1815, à Francfort, à Châtillon, à Paris et à Vienne, toujours renchérissant sur les propositions les plus humiliantes à nous humilier et à nous amoindrir. L'œuvre de la coalition terminée, il remplit les fonctions d'ambassadeur à Londres (1816), puis entra au ministère (1818). Là devaient commencer ses déceptions. Les institutions libérales promises à l'Allemagne pour prix de son efforts contre le colosse qui l'opprimait, on les demandait en vain ; Humboldt y avait cru de bonne foi, il se faisait, dans le cabinet, l'écho des protestations de tout un peuple. Le 31 décembre 1819, il en était exclu brutalement, et privé même de ses fonctions de conseiller d'Etat. Dès lors, quittant la scène politique, il s'adonna tout entier à ses travaux littéraires ou scientifiques, passant alternativement un temps égal à Tegel, château de famille, près de Berlin, pour prendre part aux travaux de l'Académie des sciences.

En 1789, Guillaume de Humboldt avait publié dans le *Berliner Monatschrift* son premier ouvrage ; c'était un mémoire intitulé : *Idées sur l'organisation de l'Etat, à propos de la nouvelle constitution française*. Plus tard, en même année, il composa un ouvrage plus étendu : *Idées sur un essai de déterminer les limites de l'action que doit exercer l'Etat*, qui fut publié après la mort de son auteur, par son frère, Alexandre de Humboldt. « L'âme de ce livre, si je puis ainsi parler, dit M. Saint-René-Taillandier, c'est un sentiment très-vif de la liberté individuelle. Le type de la société par excellence, aux yeux de l'éminent publiciste, ce serait un ordre de choses où il y aurait aussi peu d'entraves que possible au développement légitime de l'homme. » G. de Humboldt a été beaucoup occupé de philologie et surtout de l'idiome hellénique ; il fit paraître, en 1816, une remarquable traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle, dans laquelle on a cherché en vain le texte grec établi ; mais encore le mètre original était reproduit, grâce à l'admirable flexibilité de la langue allemande. En 1817, il fit paraître ses *Recherches du Mithridate d'Adelung* ; dans cet ouvrage, l'auteur essaye de prouver que la langue basque a été apportée en Europe par les Ibériens, ou premiers habitants de l'Espagne. Bien que cette théorie ait été vivement combattue, l'habileté et la science avec lesquelles Humboldt soutint cette thèse ne peuvent être mises en doute. G. de Humboldt a aussi écrit un grand nombre de mémoires sur les langues asiatiques dans les *Transactions de l'Académie de Berlin* et le *Journal asiatique de la Société de Londres*. De la publication de ses idées sur les rapports des langues entre elles date, peut-on dire, l'ère de la philologie comparée. Son livre sur la langue kawi, dit un biographe, est la première pierre de l'immense monument qu'il voulait élever. Il avait l'ambition de suivre toute la série des langues qui se parlent dans l'Océanie et dans les mers du Sud, persuadé qu'il retrouverait ainsi les anneaux de la chaîne qui lie l'Amérique à l'Inde. Il suffit d'énoncer ce program